

Regard CFFP

ENTRE INFLATION ET MESURES

PONCTUELLES : QU'EN EST-IL DE L'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS?

Regard CFFP 2022/14

FRÉDÉRICK HALLÉ-ROCHON

LUC GODBOUT

SUZIE ST-CERNY

DÉCEMBRE 2022

REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Sa mission est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socio-économiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques. Pour plus de détails sur la CFFP, visitez son site Internet à l'adresse : <http://cffp.recherche.usherbrooke.ca>.

Frédéric Hallé-Rochon et **Suzie St-Cerny** sont des professionnels de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Luc Godbout est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude. Les auteurs remercient également Yves St-Maurice pour ses commentaires et suggestions.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

819 821-8000, poste 63220

cffp.eg@USherbrooke.ca

Merci de citer comme suit :

Frédéric HALLÉ-ROCHON, Luc GODBOUT et Suzie ST-CERNY (2022), « Entre inflation et mesures ponctuelles : Qu'en est-il de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois? », *Regard CFFP 2022/14*, Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, 44 p.

Table des matières

Introduction	1
1. Les contours du pouvoir d'achat des ménages québécois.....	3
2. Évolution de l'indicateur du pouvoir d'achat au revenu médian pour les ménages non aînés.....	16
3. Évolution de l'indicateur du pouvoir d'achat au revenu médian pour les ménages aînés	20
4. Évolution de l'indicateur du pouvoir d'achat au salaire minimum	26
Conclusion	29
Annexe 1 – L'indice implicite des prix de la consommation finale des ménages comme déflateur du revenu disponible	33

Liste des figures

Figure 1. Nombre de fois où « Inflation », « Pouvoir d'achat » et « Coût de la vie » sont écrits dans certains journaux au Québec pendant les deux dernières campagnes électorales	1
Figure 2. Évolution du taux d'inflation selon l'indice des prix à la consommation, Canada, janvier 1980 à octobre 2022, taux mensuel, année sur année.....	3
Figure 3. Indice implicite des prix (IIP) de la consommation finale des ménages et indice des prix à la consommation (IPC), Canada, variation en pourcentage d'un trimestre d'une année sur le même trimestre de l'année précédente.....	5
Figure 4. Structure du panier de l'IPC et croissance de l'IPC moyen par catégorie, Québec, 2022	5
Figure 5. Composition du panier de l'IPC Québec et de la consommation moyenne des personnes seules non aînées selon l'Enquête sur les dépenses des ménages	6
Figure 6. Indexation du régime d'imposition des particuliers et inflation de l'IPC, Québec	7
Figure 7. Indexation et inflation, Québec, 2022-2023	7
Figure 8. Illustration – Gain ou perte de pouvoir d'achat.....	9

Liste des tableaux

Tableau 1. Taux de croissance utilisés	13
Tableau 2. Montants d'aide ponctuelle liés à l'inflation, versés en 2022, Québec	15
Tableau 3. Évolution du revenu disponible médian des personnes seules, Québec	16
Tableau 4. Évolution du revenu disponible médian des couples sans enfant, Québec	17
Tableau 5. Évolution du revenu disponible médian des couples avec enfants, Québec	18
Tableau 6. Évolution du revenu disponible médian des familles monoparentales, Québec.....	19
Tableau 7. Évolution du revenu disponible médian des personnes seules aînées, 65 à 69 ans, Québec.....	20
Tableau 8. Évolution du revenu disponible médian des personnes seules aînées de 70 à 74 ans, Québec.....	21
Tableau 9. Évolution du revenu disponible médian des personnes seules aînées de 75 ans et plus, Québec.....	22
Tableau 10. Évolution du revenu disponible médian des couples aînés de 65 à 69 ans, Québec	23
Tableau 11. Évolution du revenu disponible médian des couples aînés de 70 à 74 ans, Québec	24
Tableau 12. Évolution du revenu disponible médian des couples aînés de 75 ans et plus, Québec	25
Tableau 13. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des personnes seules, Québec	26
Tableau 14. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples sans enfant, Québec	27
Tableau 15. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples avec enfants, Québec	27

Tableau 16.	Évolution du revenu disponible au salaire minimum des familles monoparentales, Québec	28
Tableau 17.	Évolution du pouvoir d'achat réel, Québec, 2000 à 2023	29
Tableau 18.	Estimation de la part du coût accru de la consommation courante moyenne des ménages compensés par les mesures ponctuelles des gouvernements, Québec, 2022	30
Tableau 19.	Variation du pouvoir d'achat réel en 2022 par rapport à 2021, en pourcentage, avec ou sans les mesures ponctuelles, Québec.....	31

Liste des tableaux de l'annexe

Tableau A1-1.	Évolution du revenu disponible médian des personnes seules, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)	33
Tableau A1-2.	Évolution du revenu disponible médian des couples sans enfant, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)	34
Tableau A1-3.	Évolution du revenu disponible médian des couples avec enfants, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)	35
Tableau A1-4.	Évolution du revenu disponible médian des familles monoparentales, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	36
Tableau A1-5.	Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 65 à 69 ans, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	37
Tableau A1-6.	Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 70 à 74 ans, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	38
Tableau A1-7.	Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 75 ans et plus, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	39
Tableau A1-8.	Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 65 à 69 ans, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	40
Tableau A1-9.	Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 70 à 74 ans, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	41
Tableau A1-10.	Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 75 ans et plus, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	42
Tableau A1-11.	Évolution du revenu disponible au salaire minimum des personnes seules, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	43
Tableau A1-12.	Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples sans enfant, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	43
Tableau A1-13.	Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples avec enfants, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	43
Tableau A1-14.	Évolution du revenu disponible médian des familles monoparentales, Québec 2023 (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages).....	44
Tableau A1-15.	Évolution du pouvoir d'achat réel, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)	44

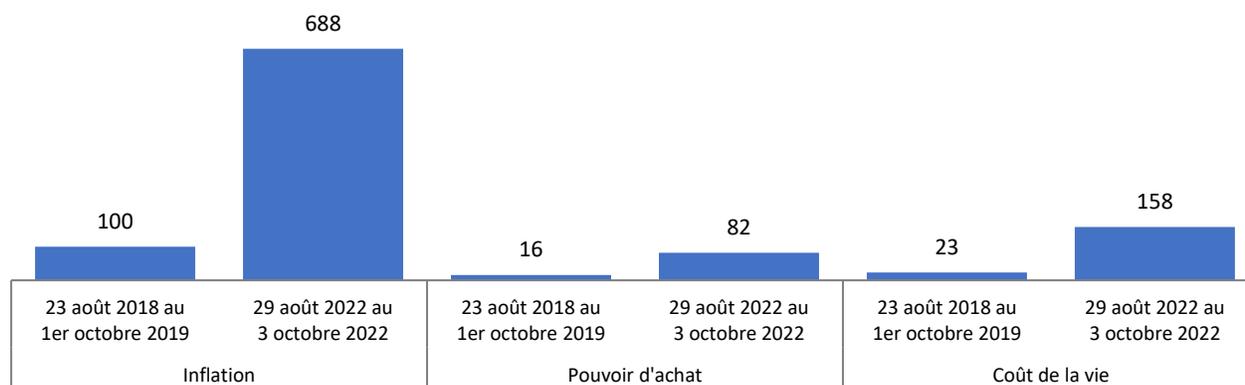
Introduction

Pouvoir d'achat, coût de la vie et inflation : voilà des termes qui font l'actualité depuis plusieurs mois déjà. De nombreux reportages s'articulent autour de la hausse du prix de certains biens comme l'essence ou l'alimentation. Lorsque les gens trouvent que leurs dépenses ont un coût plus élevé qu'avant et qu'ils ressentent que leurs revenus n'augmentent pas au même rythme que leurs dépenses, ils en arrivent à ressentir une perte de pouvoir d'achat.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Québec aura versé trois montants en 2022 à plusieurs ménages à titre de mesures exceptionnelles pour pallier la hausse du coût de la vie et que le gouvernement fédéral, de son côté, a ajouté un montant supplémentaire ponctuel du crédit pour la TPS. Évidemment, le Québec et le Canada ne sont pas les seuls touchés par la hausse de l'inflation et à avoir mis en place des mesures d'atténuation¹.

Si, depuis la mise en place de la politique de ciblage de l'inflation de la Banque du Canada au début des années 1990, l'inflation n'était plus énormément discutée dans les médias, mais avec les pressions inflationnistes actuelles, le sujet est revenu en force. En utilisant un outil de recherche de veille médiatique, il est possible de comparer, pour deux périodes, le nombre de fois où les termes « coût de la vie », « pouvoir d'achat » et « inflation » ont été écrits dans les textes de certains médias de la presse écrite du Québec. La figure 1 compare celles de la campagne électorale de 2022 et de la campagne de 2018. Par exemple, le mot « inflation » et l'expression « coût de la vie » apparaissent près de sept fois plus souvent en 2022. Bien que cette recherche soit plus anecdotique qu'autre chose, elle illustre l'importance grandissante de ces sujets pour la population.

Figure 1. **Nombre de fois où « Inflation », « Pouvoir d'achat » et « Coût de la vie » sont écrits dans certains journaux au Québec pendant les deux dernières campagnes électorales**



¹ À titre illustratif, voir notamment pour la France : Gouvernement de France (2022). *Bouclier tarifaire pour le gaz naturel*, <https://www.ecologie.gouv.fr/bouclier-tarifaire-gaz-naturel> et CEPREMAP, *Pouvoir d'achat : La France résiste mieux que ses voisins grâce au bouclier tarifaire*, note 2022-3, Observatoire Macro, <https://www.cepremap.fr/2022/07/note-de-lobservatoire-macro-n-2022-3-pouvoir-dachat-la-france-resiste-mieux-que-ses-voisins-grace-au-bouclier-tarifaire/>

Source et note : Recension par les auteurs à l'aide de EUREKA. La recherche a été effectuée dans les journaux suivants : La Presse+, La Presse, Le Devoir, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec, Le Soleil, Le Soleil (tablette).

Dans le contexte actuel, il est alors utile de s'attarder à comprendre ce qu'est le pouvoir d'achat, à la façon de le mesurer et, cela fait, à voir comment il a évolué pour différents groupes de la population.

En fait, la question à laquelle le présent texte souhaite trouver des éléments de réponse est la suivante : quelle a été l'évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois depuis 2000 et comment peut-on anticiper qu'il variera dans le contexte actuel d'inflation élevée ?

Pour ce faire, la première partie s'attarde aux définitions et aux concepts autour du pouvoir d'achat et des termes qui y sont associés (coût de la vie, inflation). Les deux parties suivantes analysent l'évolution du pouvoir d'achat de différents types de ménages en fonction de leur revenu disponible médian sur un horizon de 23 ans, de 2000 à 2023, d'abord pour des ménages non aînés puis pour des ménages formés d'aînés. Finalement, dans la quatrième partie, l'exercice est refait, mais cette fois pour les familles à revenu plus modeste travaillant au salaire minimum.

1. Les contours du pouvoir d'achat des ménages québécois

Après avoir défini les concepts entourant l'inflation, la méthodologie d'analyse de l'évolution de ce pouvoir d'achat est présentée.

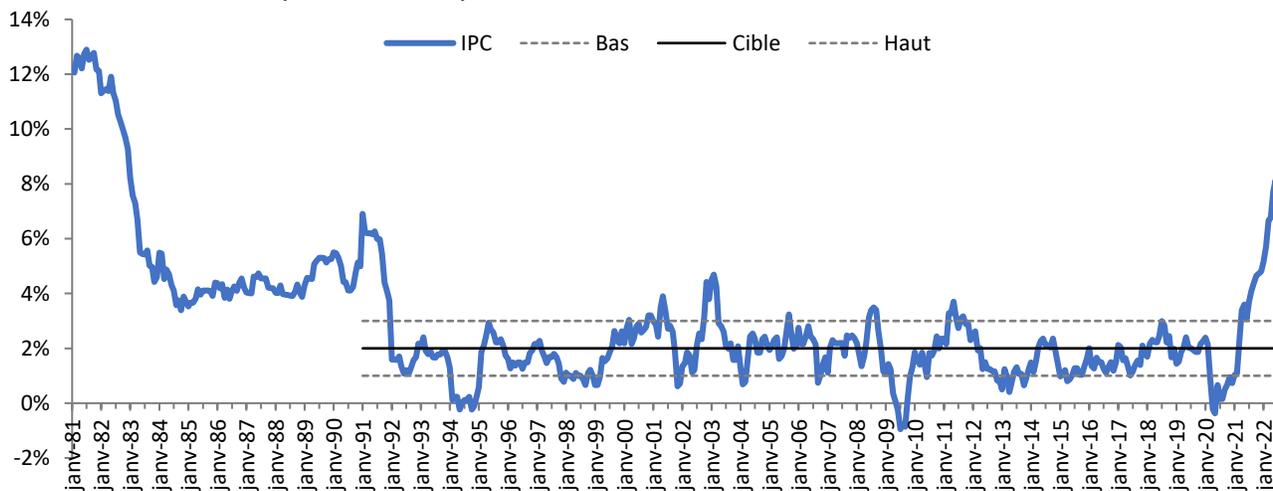
1.1 Définition et concepts

Il importe de distinguer les concepts de l'inflation, du coût de la vie et du pouvoir d'achat. De manière générale, **l'inflation** est définie comme une hausse du niveau moyen des prix².

Au Canada, il y a depuis 1991 une politique de ciblage de l'inflation visant à ce qu'elle se maintienne dans une fourchette de taux entre 1 % et 3 %, pour une moyenne de 2 %. Le dernier renouvellement du cadre de la politique monétaire, dans lequel on trouve notamment la cible d'inflation, date de décembre 2021 et est valide jusqu'en 2026 (le cadre est revu tous les cinq ans)³. Pour agir sur l'inflation, la banque centrale utilise principalement le taux directeur⁴. Ainsi, justifié par des pressions inflationnistes et par les perceptions des agents économiques d'une inflation persistante, le taux a été haussé pour une septième fois depuis le début de l'année 2022, soit le 7 décembre 2022, ce qui l'a conduit à 4,25 %.

La figure 2, qui trace l'évolution du taux d'inflation, illustre bien les effets de la politique du ciblage de l'inflation à partir de 1991. Or, l'inflation dépasse la fourchette cible depuis avril 2021 : pandémie, problème de la chaîne d'approvisionnement, pénurie de main-d'œuvre, etc.

Figure 2. **Évolution du taux d'inflation selon l'indice des prix à la consommation, Canada, janvier 1980 à octobre 2022, taux mensuel, année sur année**



Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation.

Une multitude de facteurs se sont conjugués pour que le Québec et le Canada, comme plusieurs endroits dans le monde, se retrouvent en période de forte inflation. Bien que cette situation puisse perdurer quelque temps,

² Banque du Canada (2020). *L'inflation expliquée*, <https://www.banqueducanada.ca/2020/08/inflation-expliquee/>.

³ Banque du Canada (2021). *Renouvellement du cadre de politique monétaire*, 96 p.

⁴ Pour une explication simple des effets de la régulation du taux directeur sur l'inflation, voir notamment les documents explicatifs sur la politique monétaire de la Banque du Canada : <https://www.banqueducanada.ca/grandes-fonctions/politique-monetaire/>.

*Le point sur la situation financière et économique du Québec*⁵ indique un retour vers la fourchette cible en 2024 au Québec. *L'Énoncé économique de l'automne* indique quant à lui que les économistes du secteur privé croient que l'inflation canadienne resterait supérieure à 3 % jusqu'au 3^e trimestre de 2023 puis retournerait à 2 % au milieu de 2024⁶.

L'inflation est mesurée comme la variation d'un indice de prix entre deux périodes. L'indice de prix fréquemment utilisé pour mesurer l'inflation est **l'indice des prix à la consommation (IPC)**. Il est calculé par Statistique Canada et mesure le coût d'un panier fixe de biens et services. Les biens et services inclus sont divisés en huit catégories : Aliments ; Logement ; Dépenses courantes, Ameublement et équipement du ménage ; Vêtements et chaussures ; Transports ; Soins de santé et soins personnels ; Loisirs, formation et lecture ; Boissons alcoolisées, tabac et cannabis récréatif⁷. Il est important de mentionner que la composition du panier de biens et services évoluent dans le temps pour représenter le plus fidèlement possible la consommation d'un ménage moyen au Canada et au Québec⁸.

Le **coût de la vie** représente, quant à lui, *la somme nécessaire pour se procurer les biens et services essentiels afin de maintenir un niveau de vie*⁹. Ainsi, à première vue, la variation du coût de la vie dépendrait uniquement des prix. La variation de l'IPC sert régulièrement de mesure de la variation du coût de la vie. Il faut toutefois comprendre que ce n'est pas une mesure parfaite du changement du coût de la vie. L'IPC mesure les prix d'un panier moyen fixe de biens et services. Or, chaque ménage subit l'inflation de manière différente selon son revenu et selon ses préférences d'achats. Également, le ménage adaptera sa consommation de biens et services en fonction des prix relatifs de ces derniers. Il est en effet possible, en partie, d'atténuer la hausse du coût d'un panier de biens et services en substituant certains produits ou services par d'autres qui n'ont pas connu la même variation de prix, ce qui permet de maintenir le niveau de vie à un moindre coût. Il est donc possible que l'IPC surévalue, dans certains cas, la hausse réelle du coût de la vie d'un ménage. Il demeure malgré tout l'indicateur le plus fréquemment utilisé pour représenter la variation du coût de la vie.

La figure 3 permet d'illustrer en partie la notion de substitution effectuée par les ménages. Elle compare l'inflation canadienne calculée à l'aide de deux indices, sur une base trimestrielle : l'IPC et l'indice implicite des prix (IIP) de la composante « dépenses de consommation finale des ménages » du PIB canadien. Comme cette consommation représente la consommation finale des ménages, elle intègrerait donc les substitutions effectuées s'il y a lieu pour idéalement maintenir un niveau équivalent d'« utilité » ou « bien-être » de la consommation à un prix plus bas.

La figure montre que la variation de l'IIP est généralement moindre que la variation de l'IPC. Sur l'ensemble de la période, l'IPC trimestriel (trimestre sur même trimestre de l'année précédente) a varié en moyenne de 2,1 % comparativement à 1,6 pour l'IIP. Les variations moyennes plus récentes (du premier trimestre de 2021 au 3^e

⁵ Gouvernement du Québec (2022), *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022*.

⁶ Gouvernement du Canada (2022), *Énoncé économique de l'automne de 2022*, p. 51.

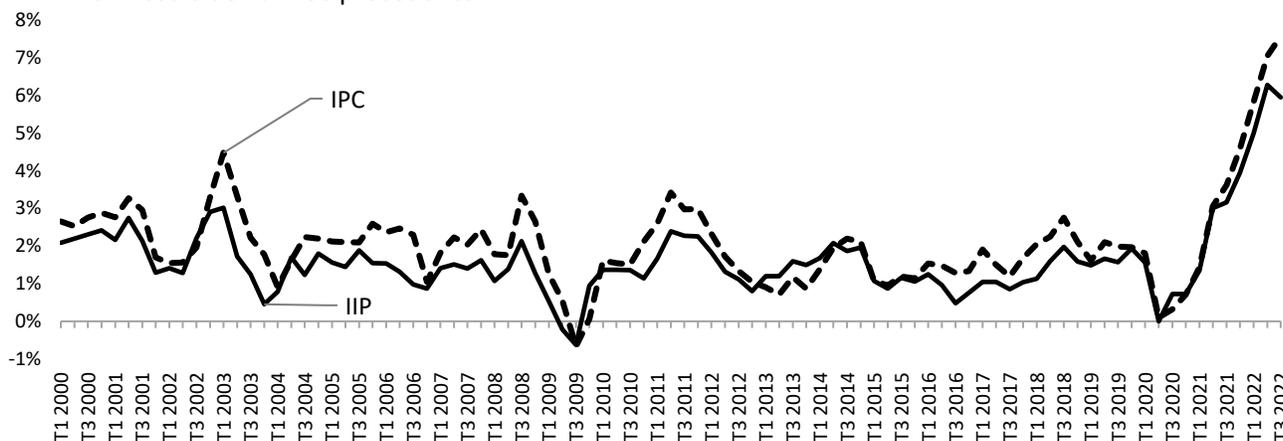
⁷ Statistique Canada (2022). « Portail de l'Indice des prix à la consommation », page web, https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/prix_et_indices_des_prix/indices_des_prix_a_la_consommation.

⁸ Statistique Canada (2019), *Une analyse de la mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation de 2019, sur la base des dépenses de 2017*.

⁹ Gouvernement du Canada, TERMIUM Plus, banque de données terminologique et linguistique du gouvernement du Canada, <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/>.

trimestre de 2022) sont de 4,7 % pour l'IPC comparativement à 4,1 % pour l'IIP. Notons toutefois que la méthodologie de construction et les composantes de l'IIP diffèrent de celles de l'IPC. Pour ce dernier, l'évaluation des prix des biens et services qui y sont inclus est précise et détaillée, d'où son utilisation plus généralisée comme déflateur.

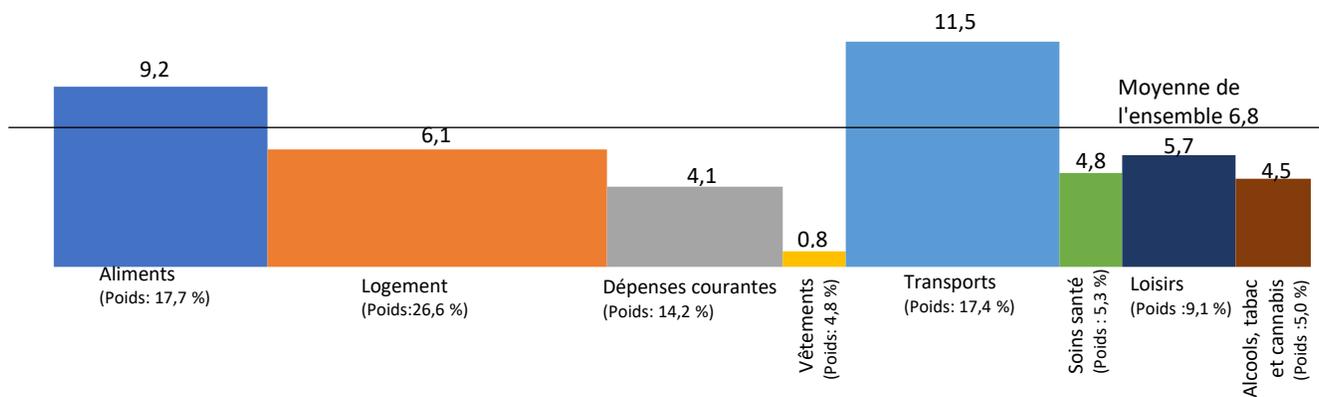
Figure 3. **Indice implicite des prix (IIP) de la consommation finale des ménages et indice des prix à la consommation (IPC), Canada, variation en pourcentage d'un trimestre d'une année sur le même trimestre de l'année précédente**



Sources : Statistique Canada, Tableaux 36-10-0106-01 et 18-10-0004-01

En plus d'être atténué par des substitutions possibles, le coût de la vie auquel fait face un ménage dépend de sa composition et de ses propres choix de consommation, qui peuvent différer du panier moyen de consommation à partir duquel on calcule l'IPC. La figure 4 présente la structure du panier de l'IPC selon les catégories principales de biens et services. L'abscisse tient compte de l'importance relative de chacune des catégories, par exemple, dans le panier de l'IPC, l'alimentation compte pour 17,7 % du total. On peut donc constater que si en moyenne l'IPC en 2022 a crû de 6,8 %, certaines catégories ont connu des augmentations de prix supérieures (aliments 9,2 %) et d'autres inférieures (vêtements 0,8 %) ¹⁰.

Figure 4. **Structure du panier de l'IPC et croissance de l'IPC moyen par catégorie, Québec, 2022 (en pourcentage)**



Source : Statistique Canada, Tableaux 18-10-0007-01 et 18-10-0004-01.

¹⁰ Pour calculer la croissance annuelle, il a été supposé que les indices des mois de novembre et décembre 2022 ont augmenté au même taux qu'entre septembre et octobre.

La figure 5 compare, cette fois, la structure du panier de biens et services de l'IPC pour les catégories principales de consommation dans le panier de l'IPC et selon la consommation moyenne d'un type de ménage, les personnes seules non aînées. La figure illustre qu'il peut y avoir des différences entre la structure de consommation selon la composition du ménage et la structure du panier de l'IPC. Pour une personne seule non aînée, sur la base de la structure de son panier de biens et services, et en ne supposant aucune substitution, ce dernier ferait alors face à une inflation de 6,7 %, donc un peu moins que le 6,8 % de l'IPC.

Figure 5. **Composition du panier de l'IPC Québec et de la consommation moyenne des personnes seules non aînées selon l'Enquête sur les dépenses des ménages**



Sources : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 et Statistique Canada (2022) Fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur les dépenses des ménages, 2019.

Maintenant, on en arrive enfin à la notion de **pouvoir d'achat**. Cette dernière est *la capacité d'achat de biens et de services que procure à une personne ou à un groupe de personnes l'ensemble de ses revenus ou de ses disponibilités*¹¹. Donc, le pouvoir d'achat dépend du niveau de revenu et des prix. L'évolution du pouvoir d'achat varie alors selon l'évolution du revenu des ménages et les changements dans les prix. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente et vice-versa¹². Sur cette base, il convient de souligner que la simple augmentation des prix n'est pas suffisante pour conclure à la baisse du pouvoir d'achat ; tout dépendra de l'évolution observée des revenus. L'inflation aura un effet négatif sur le pouvoir d'achat si, et seulement si, les revenus croissent à un rythme plus faible.

Pour se prononcer quant à l'évolution du pouvoir d'achat, il faut alors comparer l'évolution du revenu à l'évolution des prix. Le revenu à considérer pour cette comparaison doit inclure les prestations et les transferts versés par les administrations publiques et tenir compte des impôts et cotisations payées. En effet, il faut obtenir le revenu qui reste disponible pour la consommation et pour l'épargne. Un dernier concept doit ici être défini, soit celui de **l'indexation des régimes d'imposition**. Pour que les prestations, les transferts et les impôts contribuent à maintenir le pouvoir d'achat, un mécanisme d'indexation entre en jeu. Son but est de s'assurer que les divers paramètres de la fiscalité reflètent la prise en compte de l'inflation.

¹¹ Gouvernement du Canada, TERMIUM Plus, banque de données terminologique et linguistique du gouvernement du Canada, <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/>.

¹² Gouvernement de la France (s.d.). *Qu'est-ce que le pouvoir d'achat ?*, ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, <https://www.economie.gouv.fr/facileco/pouvoir-achat-definition> et République française, *Le pouvoir d'achat : une notion pertinente ?* [en ligne : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/282615-pouvoir-dachat-une-notion-pertinente>].

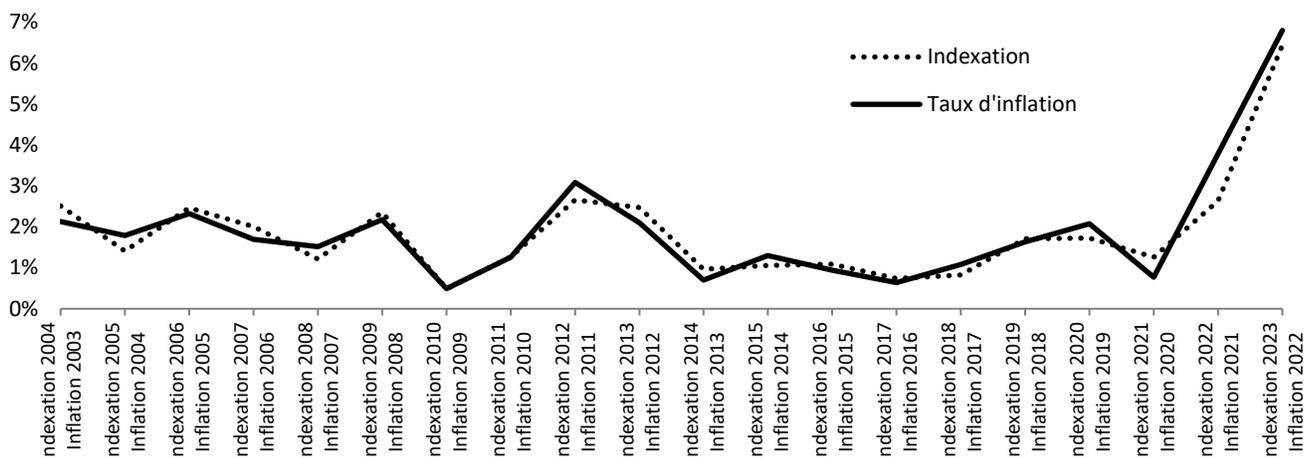
En pratique, le facteur d'indexation sert à établir des valeurs pour une période à venir. Toutefois, comme le mécanisme utilisé pour calculer ce facteur se base sur des données connues, soit des données d'une période passée, il résulte alors un décalage entre le taux d'indexation appliqué à une période et l'inflation réelle de cette même période. Ce décalage est bien sûr plus visible lorsque l'inflation connaît une variation importante, comme en 2022, mais il faut comprendre que sur une longue période, il y a de facto un rééquilibrage, grâce à ce même mécanisme.

Pour illustrer ceci, prenons l'exemple de l'indexation du régime d'imposition des particuliers du gouvernement du Québec. Le facteur d'indexation est l'évolution d'un indice de prix entre deux périodes. L'indice utilisé dans le présent cas est la moyenne de l'IPC Québec, sans l'alcool, le tabac et le cannabis récréatif, des 12 mois se terminant le 30 septembre (donc d'octobre à septembre).

$$\text{Facteur d'indexation établi pour 2022} = \frac{\text{moyenne de l'indice d'octobre 2020 à septembre 2021 MOINS moyenne de l'indice d'octobre 2019 à septembre 2020}}{\text{moyenne de l'indice d'octobre 2019 à septembre 2020}}$$

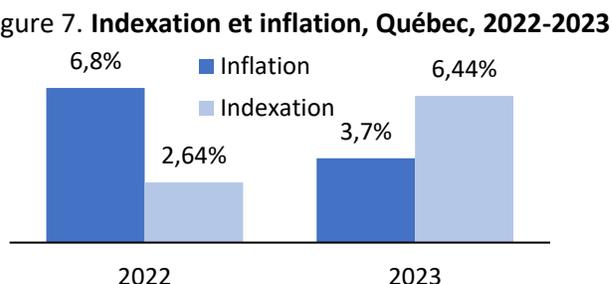
La figure 6 illustre que l'indexation d'une année reflète davantage l'inflation annuelle de l'année précédente.

Figure 6. Indexation du régime d'imposition des particuliers et inflation de l'IPC, Québec



Sources : Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01, Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, et Gouvernement du Québec (2022), Paramètres du régime d'imposition des particuliers pour l'année d'imposition 2023 et Gouvernement du Québec (2022) Le point sur la situation économique et financière du Québec – automne 2022.

Ainsi, si en 2022 le taux d'indexation du régime d'imposition a été de 2,64 % alors que l'inflation se situe finalement autour de 6,8 %, le tout se rééquilibre en bonne partie en 2023 avec un taux d'indexation pour 2023 de 6,44 % au Québec, supérieur au taux d'inflation anticipé de 3,7 %¹³.



¹³ Gouvernement du Québec (2022). Le point sur la situation économique et financière du Québec – automne 2022.

ENCADRÉ 1 – À CHACUN SON MÉCANISME D'INDEXATION

Le processus d'indexation des paramètres du régime d'imposition des particuliers ou des divers programmes qui s'adressent aux particuliers québécois est le plus souvent lié à un indice de prix à la consommation. Selon le programme ou la mesure, l'indice choisi peut toutefois différer. Le présent encadré expose les façons dont sont indexés les principaux paramètres des mesures et programmes gouvernementaux affectant le calcul du revenu disponible des ménages québécois.

- *Régime d'imposition des particuliers du gouvernement du Québec*ⁱ : Pour une année donnée (année x), moyenne des 12 indices mensuels se terminant en septembre de l'année précédente (année x-1) sur la moyenne des 12 mois se terminant en septembre de l'autre année qui la précède (année x-2). L'indice utilisé est l'IPC du Québec, excluant les boissons alcoolisées, les produits du tabac et articles pour fumeurs et le cannabis récréatif.
- *Régime d'imposition des particuliers du gouvernement fédéral*ⁱⁱ : L'indice est l'IPC d'ensemble du Canada. Le taux est calculé pour les mêmes mois que dans le cas du Québec.
- *Prestation d'aide financière de dernier recours*ⁱⁱⁱ : Indexé au même taux que celui du régime d'imposition des particuliers du Québec.
- *RRQ – Maximum des gains admissibles (MGA)*^{iv} : La cotisation maximale payée au RRQ, et au Régime de pension du Canada (RPC), dépend notamment du MGA. Le MGA est établi tous les ans selon la croissance du salaire moyen hebdomadaire au Canada. La prestation du RRQ est quant à elle indexée en fonction de la croissance de la moyenne de l'IPC d'ensemble pour le Canada établie pour la période de 12 mois prenant fin le 31 octobre précédent.
- *RQAP – maximum annuel assurable*^v : La cotisation maximale payée au RQAP dépend notamment du maximum annuel assurable. Ce montant est ajusté le 1^{er} janvier de chaque année selon le taux fixé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESTT). Sa croissance est calculée à l'aide de la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleurs de l'ensemble des activités économiques du Québec établies par Statistique Canada.
- *Assurance-emploi – maximum de la rémunération assurable (MRA)*^{vi} : La cotisation maximale dépend notamment du MRA. Sa croissance est calculée par la croissance de la moyenne, pour la période de douze mois se terminant le 30 avril de l'année précédente, de la rémunération hebdomadaire moyenne du Canada.
- *Coût de la contribution réduite au service de garde subventionné*^{vii} : Le montant de la contribution réduite, déboursé par un parent admissible, est indexé au 1^{er} janvier de chaque année, selon le plus élevé des taux suivants : 1°) le taux correspondant à la variation annuelle de l'IPC moyen pour le Québec, sans les boissons alcoolisées et les produits du tabac et le cannabis récréatif, se terminant le 31 mars de l'avant-dernier exercice financier (p. ex. : le 31 mars 2019 pour l'indexation du 1^{er} janvier 2021); 2°) le taux de croissance annuel moyen du coût des places subventionnées pour les services de garde éducatifs, pour 4 exercices financiers, dont le plus récent se termine le 31 mars de l'avant-dernier exercice financier (p. ex. : 2015-2016 à 2018-2019 pour l'indexation du 1^{er} janvier 2021). Notons que ce tarif fait partie de la liste des tarifs soumis à la limitation de l'indexation à 3 % pour les quatre prochaines années¹⁴.
- *Pension de Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti*^{viii} : Les taux des prestations sont ajustés quatre fois par année selon une « méthode de la moyenne mobile » de 3 mois, sur la base de l'IPC d'ensemble pour le Canada.

ⁱ http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/AUTFR_RegimeImpot2021.pdf

ⁱⁱ <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/foire-questions-particuliers/ajustement-montants-fonction-indexation-impot-particuliers-prestations.html>

ⁱⁱⁱ https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ACCES_taux_indexation_aide_financiere.pdf

^{iv} <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/nouvelles/salle-presse/conseils-fiscaux/conseils-fiscaux-2021/agence-du-revenu-du-canada-publie-maximum-des-gains-ouvrant-droit-pension-pour-2022.html> et <https://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/planification/reflexions/Pages/inflation-et-indexation.aspx>

^v <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/a-29.011> et <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-3.001?&cible=>

^{vi} <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2021/09/la-commission-de-l'assurance-emploi-du-canada-determine-le-taux-de-cotisation-de-l'assurance-emploi-pour-2022.html>

^{vii} <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-4.1.1,%20r.%201#:~:text=Est%20admissible%20au%20paiement%20de,2001%2C%20c>

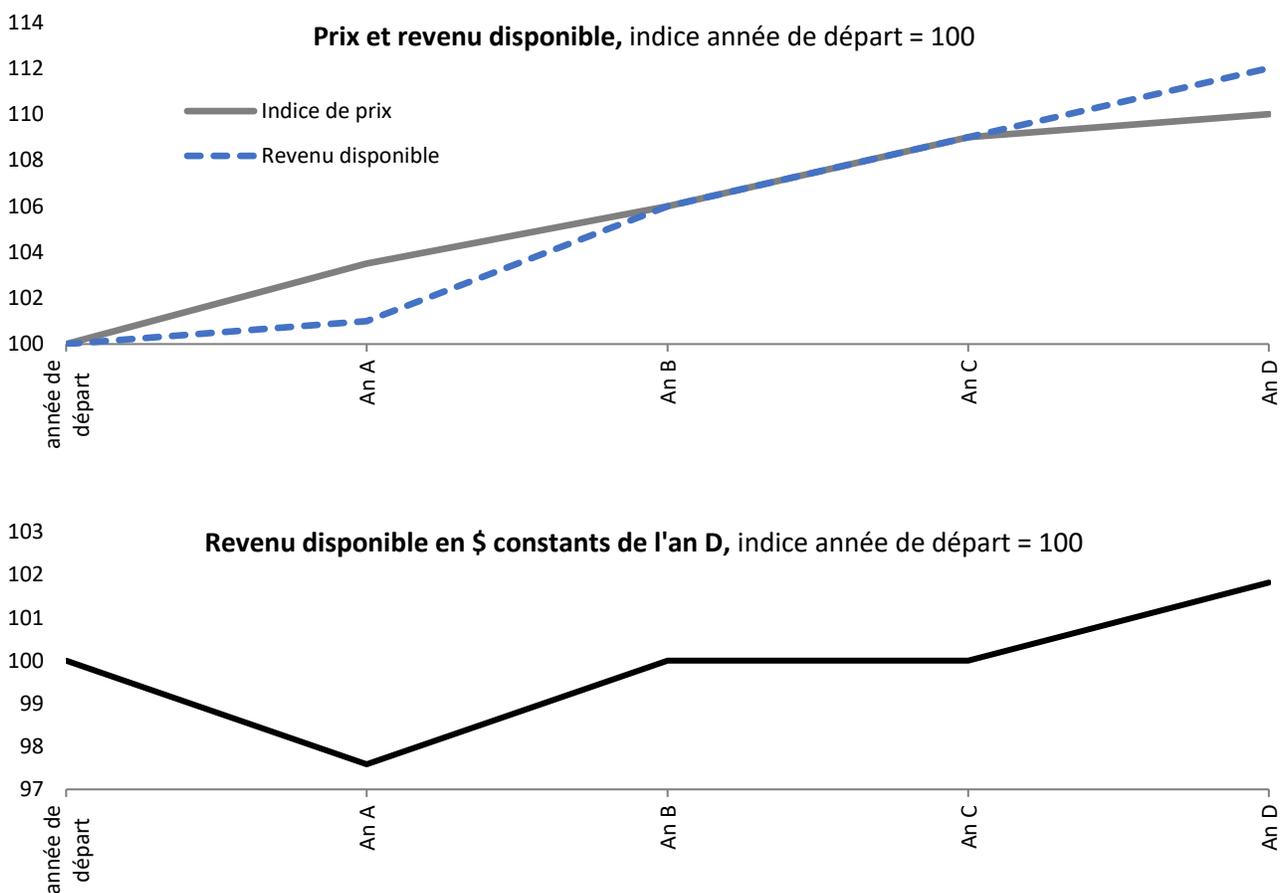
^{viii} https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/C.R.C.%2C_ch._1246/TexteCompleet.html

¹⁴ Gouvernement du Québec (2022), *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022*, p. A.8.

Retenons que si l'inflation augmente le coût de la vie, soit le coût de ce qui est payé par les ménages pour garder un niveau de vie relativement constant, l'effet sur le pouvoir d'achat n'est pas aussi clair. En effet, si le revenu disponible croît au même rythme que le coût de la vie du ménage, dont l'approximation est l'inflation, il est possible de dire que le pouvoir d'achat reste constant, peu importe l'importance de l'inflation. Enfin, rappelons que le revenu disponible dépend du revenu gagné, mais aussi des impôts, des cotisations sociales et des transferts gouvernementaux. En fait, selon les changements du revenu disponible, il pourrait y avoir perte de pouvoir d'achat même quand l'inflation est faible.

Pour illustrer cela, la figure 8 trace l'évolution théorique du revenu disponible d'un ménage quelconque puis d'un indice de prix. Les variables sont présentées comme des indices qui sont égaux à 100 pour l'année de départ. Dans cet exemple, entre l'année de départ et l'an A, il y a perte de pouvoir d'achat, l'indice du revenu disponible étant sous la courbe de l'indice de prix, indiquant une croissance plus faible. En revanche, c'est l'inverse qui est constaté à l'an D par rapport à l'an C, la courbe de l'indice du revenu disponible étant supérieure à celle de l'indice des prix. La deuxième partie de la figure montre cette fois l'évolution du revenu disponible en dollars constants de l'an D, ce qui est un indicateur du pouvoir d'achat. Il y a alors perte de pouvoir d'achat quand cet indicateur baisse (an A), stabilité quand il ne bouge pas (an C) et amélioration quand il croît (an B et an D).

Figure 8. Illustration – Gain ou perte de pouvoir d'achat



Bien sûr, le pouvoir d'achat évolue différemment pour chacun des ménages, en fonction de leur composition et de leurs revenus. Ainsi, un portrait sera tracé, mais il sera forcément partiel puisque l'analyse ne porte pas sur l'ensemble des ménages québécois, mais sur différents types de ménages au revenu médian ou travaillant au salaire minimum à temps plein.

1.2 Aspects méthodologiques

La présente section énumère les divers aspects méthodologiques et les principales hypothèses permettant de tracer l'évolution du pouvoir d'achat.

1.2.1 Ménages

L'évolution du pouvoir d'achat est analysée séparément pour six types de ménages :

- Personnes seules (non aînées) ;
- Couples sans enfant (non aînés) ;
- Couples avec deux enfants ;
- Familles monoparentales ;
- Personnes seules aînées
 - de 65 à 69 ans
 - de 70 à 74 ans
 - 75 ans et plus
- Couples aînés
 - de 65 à 69 ans
 - de 70 à 74 ans
 - 75 ans et plus

Les prestations reçues par les aînés diffèrent en fonction de l'âge, surtout à partir de 2022, d'où la séparation des ménages aînés en trois sous-groupes d'âge. En effet, un crédit remboursable pour le soutien des aînés est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus depuis 2018 et depuis juillet 2022, les aînés de 75 ans et plus voient leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse être bonifiées de 10 %.

1.2.2 Revenu

Plusieurs définitions du revenu existent.

- *Le revenu de marché* : il correspond au total du revenu d'emploi¹⁵, des revenus de placements, des pensions de retraite et rentes, y compris les versements provenant d'un REER et d'un FERR et des autres revenus en espèces¹⁶.
- *Le revenu total* : il équivaut au revenu de marché auquel sont ajoutés les revenus de sources gouvernementales (transferts gouvernementaux)¹⁷. Il s'agit de revenus avant impôts.

¹⁵ Le revenu d'emploi comprend les traitements et salaires, revenu agricole net et revenu non agricole net de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société ou de l'exercice d'une profession.

¹⁶ Statistique Canada (2009). [Revenu du marché - Population \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/28-263-x/2009001/article/00001.htm).

¹⁷ Lexique CFFP, <https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/outils-ressources/lexique/>.

- *Le revenu disponible* : il équivaut au revenu total moins les impôts payés aux gouvernements fédéral et du Québec et moins les cotisations sociales. Dans les cas présentés ici, on soustrait également les cotisations au Régime d'assurance médicaments. Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation de biens et de services, ainsi que pour l'épargne¹⁸.

Même si les trois notions ont leurs qualités respectives, en bout de piste, comme indiqué plus haut, c'est le revenu disponible qu'un ménage a en poche après la prise en compte des transferts gouvernementaux et le paiement des impôts et cotisations qui est le plus apte à cerner comment se porte le pouvoir d'achat d'un ménage. Notre analyse du pouvoir d'achat se fera sur la base de l'évolution du revenu disponible.

1.2.3 Indicateurs

Pour analyser l'évolution du pouvoir d'achat, les données suivantes seront présentées.

- Revenu disponible médian : la valeur médiane divise parfaitement le nombre de ménages ; une moitié de ceux-ci dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, et l'autre moitié, d'un revenu moins élevé. Sur cette base, le ménage type analysé se trouve en plein milieu du peloton. L'avantage du concept de revenu médian est que ce dernier n'est pas influencé par les valeurs extrêmes.
- Revenu ajusté en dollars constants : les données en dollars « constants » permettent de rendre comparables diverses années entre elles en tenant compte de l'enrichissement réel purgé de l'inflation. Dans la présente analyse, les revenus sont en dollars constants de 2021. Pour y parvenir, l'indice le plus courant pour déflater un revenu est l'IPC, et c'est ce qui est utilisé dans la présente analyse comme mesure d'ajustement du coût de la vie.

À titre comparatif et illustratif, l'annexe 1 reprend les tableaux de résultats pour chacun des ménages, mais au lieu d'ajuster les résultats en dollars constants de 2021 en déflatant sur la base l'IPC, l'ajustement est fait sur la base de l'indice implicite des prix de la consommation finale des ménages.

- Indice 100 : pour faciliter la comparaison dans le temps, un indice où la valeur de l'année 2000 égale 100 est construit. Tout résultat supérieur à 100 signifie un enrichissement réel en termes de pouvoir d'achat pour une année donnée par rapport à 2000. De plus, la variation à la hausse ou à la baisse du résultat par rapport à l'année précédente permet d'apprécier l'évolution du pouvoir d'achat.

1.2.4 Analyse alternative

Pour analyser l'évolution du pouvoir d'achat chez des ménages ayant un revenu plus faible, les données de revenus disponibles en dollars constants ainsi que l'indice en base 100 sont également construits pour les quatre cas types de ménages non aînés sur la base d'un revenu égal à un travail au salaire minimum.

- Le salaire minimum horaire correspond au nombre de semaine selon la date de l'augmentation. Par exemple, si le salaire horaire passe de 13,50 \$ à 14,25 \$ le 1^{er} mai, il y aura alors 19 semaines à 13,50 \$ et 33 semaines à 14,25 \$.

¹⁸ *Idem*

- Le nombre d'heures travaillées est de 35 heures par semaine par adulte pendant 52 semaines.

1.2.5 Sources de données

Les sources de données diffèrent selon que l'on désire obtenir le revenu disponible médian des ménages ou celui de ménages travaillant au salaire minimum.

Revenus disponibles médians

a. De 2000 à 2020

La Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) a été utilisée pour extraire les revenus disponibles médians par type de ménage de 2000 à 2020 inclusivement.

La BD/MSPS est une base de données statistiquement représentative de la population du Canada. Elle est construite à l'aide des données de quatre principales sources : l'Enquête canadienne sur le revenu, les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers, des données relatives aux prestataires d'assurance-emploi ainsi que de l'Enquête sur les dépenses des ménages¹⁹.

Ainsi, après avoir créé une variable correspondant au revenu disponible, comme définie plus haut, il est possible d'obtenir, pour chaque année, le revenu disponible médian par type de famille économique québécoise.

b. De 2021 à 2023

Bien que le système d'impôts et de transferts de la BD/MSPS soit adéquat pour les années 2021 et 2022, les taux de croissance appliqués aux revenus dans le modèle s'éloignent des résultats et des prévisions les plus à jour. Pour cette raison, il a été décidé d'opter pour l'utilisation de cas types pour les années 2021 à 2023. Il s'agit bien sûr d'un bris dans la méthodologie, mais il est possible de croire que la tendance obtenue sera représentative.

Les paramètres du système d'impôts, de cotisations sociales et de transferts de 2023 sont connus, permettant de calculer le revenu disponible pour les ménages analysés ici. Notons que les facteurs d'indexation principaux sont de 6,44 % pour le régime québécois et de 6,3 % pour le régime fédéral.

Dans les cas types, la composition des ménages et celle de leurs revenus de marché doivent être déterminées. Les caractéristiques pour les ménages sont les suivantes :

- Les revenus de marché des ménages non aînés sont uniquement des revenus de travail²⁰ ;
- Les revenus de marché des ménages aînés sont uniquement des revenus de pension²¹ ;
- Les couples avec enfants ont deux enfants, de 3 et 7 ans.
- Les familles monoparentales ont un seul enfant de 3 ans ;

¹⁹ Les hypothèses et les calculs ont été faits par les chercheurs de la CFFP à partir de la Base de données et Modèle de simulation de politique sociale de Statistique Canada. La responsabilité de l'utilisation et de l'interprétation de ces données revient uniquement aux auteurs. Pour plus de détails, consultez : Statistique Canada, La Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS), <https://www.statcan.gc.ca/fra/microsimulation/bdmsps/bdmsps>.

²⁰ Les ménages non aînés peuvent bien sûr avoir d'autres revenus que des revenus de travail. Toutefois, les revenus de travail composent la majeure partie des revenus des contribuables âgés de 20 à 64 ans. Selon les Statistiques fiscales des particuliers (SFP) de l'année 2018, ils représentent 77 % du revenu total de ce groupe.

²¹ Les ménages d'aînés peuvent bien sûr avoir d'autres revenus de retraite. Toutefois, les revenus de retraite composent la majeure partie des revenus des contribuables âgés de 65 ans et plus. Selon les SFP de 2018, ils représentent 60 % du revenu total des 65 à 69 ans, 74 % pour les 70-74 ans et 76 % pour les 75 ans et plus. Le revenu de travail représente 19 % du revenu total des 65 à 69 ans et moins de 8 % pour les deux autres groupes.

- Seuls les enfants de 3 ans ont des frais de garde, et il s'agit de frais de garde à contribution réduite ;
- Dans les couples, le revenu est réparti 50 % - 50 %.

Une fois ces caractéristiques choisies, il est possible de retrouver le revenu de marché de chacune des familles en 2020 en partant du revenu disponible médian obtenu pour 2020 dans la BD/MSPS. Cette étape a été effectuée à l'aide du calculateur de revenu disponible du ministère des Finances du Québec²².

- Dans le cas des cas types des ménages non aînés, il est supposé que les revenus de marché sont uniquement du salaire ;
- Dans le cas des ménages aînés, il est supposé que les revenus de marché obtenus sont composés de prestations du RRQ et de revenus de retraite privés. Pour trouver le revenu de retraite privé, le revenu de RRQ moyen est soustrait du revenu de marché obtenu pour chacun des groupes d'âge.²³

Une fois les revenus de marché obtenus, il est possible de les projeter en 2021, en 2022 et en 2023 pour ensuite calculer les impôts, cotisations et prestations et obtenir le revenu disponible pour chaque ménage et chaque année. Le tableau 1 présente les taux de croissance utilisés pour chacune des années.

Tableau 1. **Taux de croissance utilisés**

Salaire		
	Taux	Explication
2021	2,9 %	Taux de prévision provenant de Desjardins, Études économiques sur la Rémunération hebdomadaire ²⁴ .
2022	4,2 %	
2023	4,1 %	
Revenu de retraite privé		
De 2021 à 2023	3,3 %	Indexé au taux de 3,3 %, qui correspond à la croissance annuelle moyenne des revenus de retraite privés des personnes âgées de 65 ans et plus de 2008 à 2018 selon les Statistiques fiscales des particuliers ²⁵ .
Prestations du RRQ		
2021	0,9 %	Indexation réelle.
2022	2,7 %	
2023	6,5 %	

Enfin, lorsque l'utilisation d'un taux d'inflation est nécessaire pour le Québec, on utilise, pour 2022 et 2023, les prévisions de 6,8 % et 3,7 % respectivement²⁶.

Revenus disponibles au salaire minimum

Comme indiqué plus haut, pour les familles travaillant au salaire minimum, les calculs des revenus disponibles sont faits par cas types pour les quatre types de ménage non âgés.

²² Ministère des Finances du Québec (2022). *Revenu disponible – de 2020 à 2022*, consulté le 24 octobre 2022.

²³ Revenu moyen du RRQ par groupe d'âge pour 2018 tiré de : ministère des Finances du Québec (2022), *Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2018*, tableau 3. Le montant obtenu est indexé selon le facteur établi.

²⁴ Desjardins, Études économiques (2022). *Prévisions économiques et financières –12 décembre 2022*.

²⁵ Ministère des Finances du Québec (diverses années). *Statistiques fiscales des particuliers*, tableau selon l'âge.

²⁶ Gouvernement du Québec (2022). *Le point sur la situation économique et financière du Québec – automne 2022*

Les résultats sont présentés par tranches de 5 ans de 2000 à 2015 et ensuite pour chaque année de 2019 à 2023. Le seul résultat projeté est celui du 2023, le taux de salaire minimum à partir de mai 2023 n'étant pas connu.²⁷ Dans ce cas, le salaire minimum est réputé avoir atteint 15 \$ l'heure. En 2021, Jean Boulet, alors ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, prédisait que le salaire minimum atteindrait 15 \$ en 2023²⁸.

1.2.6 Mesures ponctuelles

Des prestations ponctuelles d'application générale ont été mises en place en réponse aux circonstances exceptionnelles au cours des trois dernières années, d'abord justifiées par la pandémie de la COVID-19 en 2020 et 2021, puis par l'inflation élevée en 2022.

Les mesures ponctuelles de soutien de revenu liées à la COVID-19 ont été offertes par le gouvernement fédéral en 2020 et 2021. Elles comprennent les paiements suivants :

- Versement unique par l'intermédiaire du crédit pour la TPS. Le montant maximal annuel a été doublé et l'écart avec ce qui était autrement prévu a été versé en avril 2020.
- Versement unique d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) :
 - en 2020 : 300 \$ par enfant de moins de 18 ans aux familles qui recevaient un montant d'ACE ;
 - en 2021 : 1 200 \$ par enfant de moins de 6 ans pour les familles ayant droit à l'ACE dont le revenu familial net est égal ou inférieur à 120 000 \$ et 600 \$ aux familles ayant droit à l'ACE dont le revenu familial net est supérieur à 120 000 \$.
- Versement unique de Pension de sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti en 2020 :
 - 300 \$ aux aînés qui reçoivent la pension de la Sécurité de la vieillesse sans recevoir le supplément de revenu garanti ;
 - 500 \$ aux aînés qui reçoivent la pension de la Sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti.

Les mesures ponctuelles pour pallier la hausse du coût de la vie ont été mises en place dans le contexte inflationniste de 2022. Elles visaient à pallier l'inflation supérieure à l'inflation cible (par exemple l'écart entre le taux de 6,8 % anticipé pour 2022 et le taux cible de 2 %). Quatre mesures sont considérées, trois du gouvernement du Québec et une du gouvernement fédéral. Le tableau 4 présente ces différentes mesures.

²⁷ Institut de la Statistique du Québec (2022). *Taux du salaire minimum, 1997-2022, Québec*, avec les données provenant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/taux-du-salaire-minimum-quebec/tableau/taux-du-salaire-minimum-quebec>.

²⁸ Charles Lecavalier (2022). *Boulet prédit un salaire minimum à 15 \$ l'heure en 2023*, La Presse, <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2022-03-31/boulet-predit-un-salaire-minimum-a-15-l-heure-en-2023.php>.

Tableau 2. **Montants d'aide ponctuelle liés à l'inflation, versés en 2022, Québec**

Les mesures	Montant	Conditions
Prestation exceptionnelle pour le coût de la vie – Québec / Basée sur le revenu familial		
Personnes vivant seules	275 \$	Prestation familiale
Personnes ne vivant pas seules	200 \$	Être bénéficiaire du crédit solidarité
Couples	400 \$	
Premier montant ponctuel pour le coût de la vie – Québec / Basé sur le revenu individuel		
	500 \$	Revenu net de moins de 100 000 \$ Réduit jusqu'à zéro au taux de 10 % entre 100 000 \$ et 105 000 \$
Deuxième montant ponctuel pour le coût de la vie – Québec / Basé sur le revenu individuel		
	Entre 400 \$ et 600 \$	600 \$ avec un revenu net de moins de 50 000 \$ Réduit de 600 \$ à 400 \$ au taux de réduction de 5 % (entre 50 000 \$ et 54 000 \$) 400 \$ avec un revenu net entre 54 000 \$ et 100 000 \$ Réduit jusqu'à zéro au taux de 10 % entre 100 000 \$ et 104 000 \$
Versement additionnel du crédit pour la TPS – Fédéral / Basé sur le revenu familial		
	50 % du montant prévu pour 2022-2023	Pour les bénéficiaires du crédit de la TPS, le montant de TPS est doublé pendant 6 mois. Un seul versement

Sources : Gouvernement du Québec et gouvernement fédéral.

1.2.7 Particularités des calculs des impôts, cotisations et prestations des cas types

Pour calculer les impôts, cotisations et prestations des cas types, les déductions, crédits non remboursables et les crédits remboursables d'application générale ont été utilisés ainsi que ceux liés à l'âge ou aux enfants lorsqu'applicables.

De plus,

- Les ménages utilisent le Régime d'assurance médicaments du Québec ;
- Les possibles prestations liées à l'allocation logement n'ont pas été considérées ;
- La baisse d'impôt promise lors de la campagne électorale par le gouvernement élu n'a pas été officialisée. Les calculs pour 2023 seront donc présentés sans en tenir compte, puis en supposant son application²⁹.

²⁹ Baisse d'un point de pourcentage des deux premiers taux du barème d'imposition du Québec en 2023 (et du taux des principaux crédits d'impôt non remboursables).

2. Évolution de l'indicateur du pouvoir d'achat au revenu médian pour les ménages non aînés

La présente section présente l'évolution du revenu disponible au salaire médian de ménages non aînés.

Personnes seules

Le revenu disponible médian des personnes seules est passé de 16 207 \$ en 2000 à 31 787 \$ en 2019. En dollars constants de 2021, le revenu médian disponible croît sur la même période de 23 312 \$ à 33 259 \$. Sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 142,7 en 2019. Il y a donc une hausse de 43 % du pouvoir d'achat pendant cette période. L'indice s'améliore sensiblement en 2020, en atteignant 151,6, et l'amélioration demeure même en excluant les mesures ponctuelles offertes par le gouvernement (150,3).

Après la forte hausse en 2020, on remarque une baisse de l'indice en 2021. Puis, malgré la forte pression inflationniste de 2022, les mesures ponctuelles offertes pour tenir compte de la hausse du coût de la vie ont permis le maintien du pouvoir d'achat. L'indice s'élève à 148,8 avec les mesures ponctuelles alors qu'il aurait été de 143,0 sans elles. L'estimation pour 2023 montre une baisse de l'indice à 144,2 et, si les baisses d'impôt promises devaient se concrétiser, l'indice serait plutôt de 145,3. Malgré les soubresauts des dernières années, le pouvoir d'achat en 2023 sera plus grand qu'il ne l'était en 2019 avant la pandémie et la poussée inflationniste.

Tableau 3. Évolution du revenu disponible médian des personnes seules, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 = 100	
2000	16 207 \$		23 312 \$		100,0	
2001	17 388 \$		24 450 \$		104,9	
2002	18 021 \$		24 833 \$		106,5	
2003	18 741 \$		25 195 \$		108,1	
2004	19 547 \$		25 776 \$		110,6	
2005	20 158 \$		25 985 \$		111,5	
2006	20 752 \$		26 308 \$		112,8	
2007	21 792 \$		27 201 \$		116,7	
2008	22 280 \$		27 242 \$		116,9	
2009	22 457 \$		27 289 \$		117,1	
2010	22 847 \$		27 424 \$		117,6	
2011	23 579 \$		27 466 \$		117,8	
2012	24 667 \$		28 138 \$		120,7	
2013	25 392 \$		28 751 \$		123,3	
2014	25 679 \$		28 676 \$		123,0	
2015	26 475 \$		29 256 \$		125,5	
2016	27 492 \$		30 162 \$		129,4	
2017	28 862 \$		31 341 \$		134,4	
2018	30 271 \$		32 336 \$		138,7	
2019	31 787 \$		33 259 \$		142,7	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	34 065 \$	33 775 \$	35 348 \$	35 047 \$	151,6	150,3
Estimations						
2021	34 393 \$		34 393 \$		147,5	
2022	37 044 \$	35 607 \$	34 685 \$	33 340 \$	148,8	143,0
2023 sans baisse d'impôt	37 222 \$		33 609 \$		144,2	
2023 avec baisse d'impôt	37 517 \$		33 875 \$		145,3	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Couples sans enfant

Le revenu disponible médian des couples sans enfant est passé de 41 462 \$ à 78 867 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible médian croît sur la même période de 59 639 \$ à 82 520 \$. Sur la base indicelle, on passe de 100 en 2000 à 138,4 en 2019. Il y a donc une hausse réelle de 38 % du pouvoir d'achat du couple sans enfant sur cette période. Après la hausse continue qui s'est poursuivie en 2020, on remarque une légère baisse en 2021. En 2022, les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie ont permis de stabiliser le pouvoir d'achat ; sans ces dernières, l'indice aurait été de 136,3 plutôt que de 139,1. Finalement, l'indice en 2023 est légèrement inférieur à celui de 2019. Il serait égal si la baisse d'impôt promise se concrétise.

Tableau 4. Évolution du revenu disponible médian des couples sans enfant, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021				
			Valeur		Indice 2000=100		
2000	41 462 \$		59 639 \$		100,0		
2001	44 040 \$		61 926 \$		103,8		
2002	45 789 \$		63 097 \$		105,8		
2003	47 638 \$		64 044 \$		107,4		
2004	49 740 \$		65 590 \$		110,0		
2005	51 645 \$		66 573 \$		111,6		
2006	53 202 \$		67 445 \$		113,1		
2007	56 540 \$		70 573 \$		118,3		
2008	58 437 \$		71 452 \$		119,8		
2009	59 309 \$		72 070 \$		120,8		
2010	60 230 \$		72 297 \$		121,2		
2011	62 103 \$		72 340 \$		121,3		
2012	64 201 \$		73 236 \$		122,8		
2013	66 080 \$		74 822 \$		125,5		
2014	67 837 \$		75 753 \$		127,0		
2015	69 139 \$		76 402 \$		128,1		
2016	70 035 \$		76 838 \$		128,8		
2017	73 193 \$		79 480 \$		133,3		
2018	75 830 \$		81 003 \$		135,8		
2019	78 867 \$		82 520 \$		138,4		
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	
	2020		81 776 \$		84 855 \$		142,3
Estimations							
2021	83 756 \$		83 756 \$		140,4		
2022	88 594 \$	86 764 \$	82 953 \$	81 268 \$	139,1	136,3	
2023 sans la baisse d'impôt	90 501 \$		81 715 \$		137,0		
2023 avec la baisse d'impôt	91 403 \$		82 530 \$		138,4		

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Couples avec enfants

Le revenu disponible médian des couples avec enfants est passé de 49 685 \$ à 95 355 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, il croît sur la même période de 71 468 \$ à 99 772 \$. Sur la base indicielle, on passe de 100 en 2000 à 139,6 en 2019. Il y a donc une hausse réelle de 40 % du pouvoir d'achat de 2000 à 2019. L'indice s'améliore sensiblement en 2020 pour atteindre 144,2. La hausse est également importante sans les mesures ponctuelles offertes par le gouvernement, l'indice étant alors de 143,3. Finalement, l'indice en 2023 est inférieur à celui observé en 2019. Le maintien de l'indice à 139 en 2023 comme il était en 2019 est conditionnel à la mise en place de la réduction d'impôt promise en 2023.

Tableau 5. Évolution du revenu disponible médian des couples avec enfants, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	49 685 \$		71 468 \$		100,0	
2001	53 534 \$		75 275 \$		105,3	
2002	54 520 \$		75 129 \$		105,1	
2003	56 032 \$		75 329 \$		105,4	
2004	58 110 \$		76 627 \$		107,2	
2005	60 991 \$		78 621 \$		110,0	
2006	63 915 \$		81 026 \$		113,4	
2007	67 869 \$		84 713 \$		118,5	
2008	70 138 \$		85 759 \$		120,0	
2009	71 531 \$		86 922 \$		121,6	
2010	71 987 \$		86 409 \$		120,9	
2011	73 699 \$		85 847 \$		120,1	
2012	75 620 \$		86 262 \$		120,7	
2013	77 017 \$		87 206 \$		122,0	
2014	79 806 \$		89 119 \$		124,7	
2015	80 825 \$		89 316 \$		125,0	
2016	85 404 \$		93 700 \$		131,1	
2017	87 014 \$		94 488 \$		132,2	
2018	90 285 \$		96 444 \$		134,9	
2019	95 355 \$		99 772 \$		139,6	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	99 307 \$	98 707 \$	103 046 \$	102 423 \$	144,2	143,3
Estimations						
2021	101 412 \$	100 212 \$	101 412 \$	100 212 \$	141,9	140,2
2022	106 053 \$	104 253 \$	99 301 \$	97 615 \$	138,8	136,6
2023 sans la baisse d'impôt	109 075 \$		98 486 \$		137,8	
2023 avec la baisse d'impôt	110 163 \$		99 470 \$		139,2	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Famille monoparentale

Le revenu disponible médian des familles monoparentales est passé de 21 554 \$ à 48 702 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, la croissance sur la même période le fait passer de 31 004 \$ à 50 958 \$. Sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 164,4 en 2019. Il y a donc une hausse de 64 % du pouvoir d'achat entre 2000 et 2019. Il s'agit de la hausse indiciaire la plus importante lorsqu'on compare aux autres familles économiques. On observe une forte hausse de l'indice en 2020, et ce, même sans mesure ponctuelle où l'indice s'améliore pour atteindre 174,4. Les mesures ponctuelles offertes par le gouvernement poussent l'indice à 175,4. En 2021, l'application de mesures ponctuelles permet presque le maintien de l'indice. Cependant, les mesures ponctuelles pour pallier la hausse du coût de la vie n'ont pas permis de le maintenir en 2022, mais, sans elles, l'indice aurait diminué encore davantage pour atteindre 164,5. Malgré les soubresauts des dernières années, l'indice en 2023 est supérieur à celui de 2019, à 166,2 contre 164,4. La réduction d'impôt promise augmenterait l'indice à 167,6 en 2023.

Tableau 6. **Évolution du revenu disponible médian des familles monoparentales, Québec**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	21 554 \$		31 004 \$		100,0	
2001	23 599 \$		33 183 \$		107,0	
2002	24 186 \$		33 328 \$		107,5	
2003	25 499 \$		34 281 \$		110,6	
2004	26 490 \$		34 931 \$		112,7	
2005	29 368 \$		37 857 \$		122,1	
2006	31 154 \$		39 494 \$		127,4	
2007	33 059 \$		41 264 \$		133,1	
2008	34 151 \$		41 757 \$		134,7	
2009	34 552 \$		41 986 \$		135,4	
2010	34 611 \$		41 545 \$		134,0	
2011	34 871 \$		40 619 \$		131,0	
2012	36 065 \$		41 140 \$		132,7	
2013	36 992 \$		41 886 \$		135,1	
2014	38 289 \$		42 757 \$		137,9	
2015	39 015 \$		43 114 \$		139,1	
2016	42 412 \$		46 532 \$		150,1	
2017	43 184 \$		46 893 \$		151,3	
2018	44 540 \$		47 578 \$		153,5	
2019	48 702 \$		50 958 \$		164,4	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	52 407 \$	52 107 \$	54 380 \$	54 069 \$	175,4	174,4
Estimations						
2021	53 920 \$	52 720 \$	53 920 \$	52 720 \$	173,9	170,0
2022	55 360 \$	54 460 \$	51 835 \$	50 993 \$	167,2	164,5
2023 sans la baisse d'impôt	57 082 \$		51 541 \$		166,2	
2023 avec la baisse d'impôt	57 557 \$		51 969 \$		167,6	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

3. Évolution de l'indicateur du pouvoir d'achat au revenu médian pour les ménages âgés

La section précédente portait sur les familles non âgées, tandis que celle-ci porte sur les ménages âgés selon trois groupes d'âge.

Personnes seules âgées de 65 à 69 ans

Le revenu disponible médian des personnes seules ayant entre 65 et 69 ans est passé de 17 070 \$ à 29 866 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible médian croît sur la même période de 24 554 \$ à 31 249 \$. Sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 127,3 en 2019. Il y a donc une hausse réelle de 27 % de leur pouvoir d'achat entre 2000 et 2019. Sans mesure ponctuelle, l'indice diminue en 2020 pour atteindre 124. Ainsi, les mesures ponctuelles liées à la COVID-19 ont permis de garder l'indice stable à 126,8. Une importante baisse est observée en 2021. En 2022, sans les mesures ponctuelles, la baisse se serait poursuivie. Ainsi, les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie ont permis de faire croître le pouvoir d'achat en 2022 par rapport à 2021 (indice de 124,0). Après les diverses variations des dernières années, l'indice en 2023 est de 6,8 points inférieurs à celui de 2019, à 120,5 contre 127,3. L'indice atteindrait 120,8 dans l'éventualité de la mise en place de la réduction d'impôt promise en 2023.

Tableau 7. Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées, 65 à 69 ans, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	17 070 \$		24 554 \$		100,0	
2001	17 877 \$		25 137 \$		102,4	
2002	18 059 \$		24 885 \$		101,4	
2003	18 555 \$		24 945 \$		101,6	
2004	18 973 \$		25 019 \$		101,9	
2005	19 452 \$		25 075 \$		102,1	
2006	20 425 \$		25 893 \$		105,5	
2007	21 106 \$		26 344 \$		107,3	
2008	21 566 \$		26 369 \$		107,4	
2009	21 878 \$		26 585 \$		108,3	
2010	22 151 \$		26 589 \$		108,3	
2011	22 311 \$		25 989 \$		105,8	
2012	23 165 \$		26 425 \$		107,6	
2013	23 695 \$		26 830 \$		109,3	
2014	24 259 \$		27 090 \$		110,3	
2015	24 722 \$		27 319 \$		111,3	
2016	25 218 \$		27 668 \$		112,7	
2017	26 374 \$		28 639 \$		116,6	
2018	28 198 \$		30 122 \$		122,7	
2019	29 866 \$		31 249 \$		127,3	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	29 993 \$	29 246 \$	31 122 \$	30 347 \$	126,8	123,6
Estimations						
2021	29 853 \$		29 853 \$		121,6	
2022	32 509 \$	30 900 \$	30 439 \$	28 933 \$	124,0	117,8
2023 sans la baisse d'impôt	32 778 \$		29 596 \$		120,5	
2023 avec la baisse d'impôt	32 858 \$		29 668 \$		120,8	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Personnes seules âgées de 70 à 74 ans

Le revenu disponible médian des personnes seules ayant entre 70 et 74 ans est passé de 16 505 \$ à 26 854 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, il croît sur la même période de 23 741 \$ à 28 098 \$. Puis, sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 118,4 en 2019, reflétant une hausse réelle de 18 % du pouvoir d'achat depuis 2000. Pour 2020, les mesures ponctuelles permettent de maintenir l'indice qui aurait diminué à 115,3 en leur absence. Une baisse est constatée en 2021. L'année 2022 est marquée par une hausse significative amenant l'indice à 123,4. Mais, même sans mesures ponctuelles, la hausse est importante et l'indice atteint 117,1, et cette grâce à la bonification du soutien des aînés³⁰. Après les variations des dernières années et la bonification du soutien des aînés, l'indice en 2023 est de 3,3 points supérieurs à celui de 2019. Étant donné le revenu, la réduction d'impôt promise ne ferait pas varier l'indice de façon significative en 2023.

Tableau 8. **Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 70 à 74 ans, Québec**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	16 505 \$		23 741 \$		100,0	
2001	17 309 \$		24 339 \$		102,5	
2002	17 621 \$		24 282 \$		102,3	
2003	18 074 \$		24 299 \$		102,3	
2004	18 387 \$		24 246 \$		102,1	
2005	18 885 \$		24 344 \$		102,5	
2006	19 741 \$		25 026 \$		105,4	
2007	20 437 \$		25 509 \$		107,4	
2008	20 894 \$		25 547 \$		107,6	
2009	21 358 \$		25 954 \$		109,3	
2010	21 639 \$		25 974 \$		109,4	
2011	22 075 \$		25 714 \$		108,3	
2012	22 967 \$		26 199 \$		110,4	
2013	23 414 \$		26 511 \$		111,7	
2014	23 920 \$		26 711 \$		112,5	
2015	24 302 \$		26 855 \$		113,1	
2016	24 577 \$		26 964 \$		113,6	
2017	25 061 \$		27 214 \$		114,6	
2018	25 696 \$		27 449 \$		115,6	
2019	26 854 \$		28 098 \$		118,4	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	27 126 \$	26 379 \$	28 147 \$	27 372 \$	118,6	115,3
Estimations						
2021	27 073 \$		27 073 \$		114,0	
2022	31 301 \$	29 692 \$	29 308 \$	27 801 \$	123,4	117,1
2023 sans la baisse d'impôt	32 009 \$		28 902 \$		121,7	
2023 avec la baisse d'impôt	32 043 \$		28 932 \$		121,9	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

³⁰ Gouvernement du Québec (2022), *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022*

Personnes seules âgées de 75 ans et plus

Le revenu disponible médian des personnes seules de 75 ans et plus est passé de 15 809 \$ à 24 668 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible médian croît sur la même période de 22 740 \$ à 25 811 \$. Sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 113,5 en 2019. Il y a donc une hausse réelle de 14 % de son pouvoir d'achat entre 2000 et 2019. Pour 2020, les mesures ponctuelles permettent de maintenir l'indice qui aurait diminué à 109,5 en l'absence de mesures. Une baisse est constatée en 2021. En 2022, la bonification du soutien des aînés combinée à la hausse de la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) amène une augmentation de l'indice à 113,8, sans les mesures ponctuelles. L'ajout de ces dernières fait croître l'indice à 120,5. L'indice de 2023 demeure égal à celui de 2022, significativement plus élevé que celui de 2019.

Tableau 9. **Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 75 ans et plus, Québec**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	15 809 \$		22 740 \$		100,0	
2001	16 488 \$		23 184 \$		102,0	
2002	16 634 \$		22 922 \$		100,8	
2003	17 099 \$		22 988 \$		101,1	
2004	17 431 \$		22 986 \$		101,1	
2005	17 828 \$		22 981 \$		101,1	
2006	18 592 \$		23 569 \$		103,6	
2007	19 174 \$		23 933 \$		105,2	
2008	19 597 \$		23 962 \$		105,4	
2009	19 818 \$		24 082 \$		105,9	
2010	20 018 \$		24 029 \$		105,7	
2011	20 375 \$		23 734 \$		104,4	
2012	21 288 \$		24 284 \$		106,8	
2013	21 619 \$		24 479 \$		107,6	
2014	22 023 \$		24 593 \$		108,1	
2015	22 437 \$		24 794 \$		109,0	
2016	22 631 \$		24 829 \$		109,2	
2017	22 964 \$		24 936 \$		109,7	
2018	23 731 \$		25 350 \$		111,5	
2019	24 668 \$		25 811 \$		113,5	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	24 923 \$	23 998 \$	25 861 \$	24 901 \$	113,7	109,5
Estimations						
2021	25 024 \$		25 024 \$		110,0	
2022	29 255 \$	27 646 \$	27 392 \$	25 886 \$	120,5	113,8
2023 sans la baisse d'impôt	30 326 \$		27 382 \$		120,4	
2023 avec la baisse d'impôt	Aucun changement, car aucun impôt du Québec à payer					

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Couples âgés de 65 à 69 ans

Le revenu disponible médian des couples âgés de 65 à 69 ans est passé de 38 366 \$ à 68 080 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible médian croît sur la même période de 55 186 \$ à 71 233 \$. Sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 129,1 en 2019. Il y a donc une hausse réelle de 29 % du pouvoir d'achat entre 2000 et 2019. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, l'indice aurait été plus élevé. Une baisse est toutefois constatée en 2021. En 2022, on remarque que sans les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie, l'indice aurait poursuivi sa diminution. La présence des mesures maintient l'indice à 128,2, près d'un point plus faible qu'en 2019. Enfin, en 2023, il est prévu que l'indice demeure plus faible que celui de 2019. Le pouvoir d'achat serait légèrement plus élevé dans l'éventualité de la mise en place de la réduction d'impôt, mais pas suffisamment pour rattraper le niveau d'avant la pandémie.

Tableau 10. Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 65 à 69 ans, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	38 366 \$		55 186 \$		100,0	
2001	40 266 \$		56 619 \$		102,6	
2002	41 623 \$		57 356 \$		103,9	
2003	42 820 \$		57 567 \$		104,3	
2004	44 670 \$		58 905 \$		106,7	
2005	46 163 \$		59 507 \$		107,8	
2006	47 234 \$		59 879 \$		108,5	
2007	49 278 \$		61 508 \$		111,5	
2008	50 171 \$		61 345 \$		111,2	
2009	51 238 \$		62 263 \$		112,8	
2010	52 225 \$		62 688 \$		113,6	
2011	53 577 \$		62 408 \$		113,1	
2012	54 971 \$		62 707 \$		113,6	
2013	56 784 \$		64 296 \$		116,5	
2014	58 328 \$		65 135 \$		118,0	
2015	60 215 \$		66 541 \$		120,6	
2016	61 405 \$		67 369 \$		122,1	
2017	63 830 \$		69 313 \$		125,6	
2018	65 879 \$		70 373 \$		127,5	
2019	68 080 \$		71 233 \$		129,1	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	69 872 \$	69 272 \$	72 503 \$	71 880 \$	131,4	130,3
Estimations						
2021	70 886 \$		70 886 \$		128,4	
2022	75 536 \$	73 928 \$	70 727 \$	69 221 \$	128,2	125,4
2023 sans la baisse d'impôt	76 777 \$		69 324 \$		125,6	
2023 avec la baisse d'impôt	77 314 \$		69 808 \$		126,5	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Couples âgés de 70 à 74 ans

Le revenu disponible médian des couples âgés de 70 à 74 ans est passé de 31 896 \$ à 53 339 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible médian croît sur la même période de 45 880 \$ à 55 810 \$. Sur la base indicielle, on passe de 100 en 2000 à 121,6 en 2019, montrant donc une hausse réelle de 22 % du pouvoir d'achat entre 2000 et 2019. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, l'indice aurait été haussé. Une baisse est constatée ici aussi en 2021. En 2022, en ajoutant les mesures ponctuelles à la bonification du soutien des aînés, l'indice est augmenté à 128,9. Sans les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie, l'indice aurait atteint 124,4, un niveau supérieur à 2021. Enfin, l'indice de 2023, quoique plus bas que celui de 2022 qui incluait les mesures ponctuelles, est toutefois significativement plus grand que celui de 2019, grâce à la bonification du soutien des aînés.

Tableau 11. **Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 70 à 74 ans, Québec**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	31 896 \$		45 880 \$		100,0	
2001	33 750 \$		47 457 \$		103,4	
2002	34 037 \$		46 903 \$		102,2	
2003	35 239 \$		47 375 \$		103,3	
2004	36 749 \$		48 459 \$		105,6	
2005	37 826 \$		48 760 \$		106,3	
2006	39 184 \$		49 674 \$		108,3	
2007	41 065 \$		51 257 \$		111,7	
2008	41 947 \$		51 289 \$		111,8	
2009	43 311 \$		52 630 \$		114,7	
2010	43 734 \$		52 496 \$		114,4	
2011	44 372 \$		51 686 \$		112,7	
2012	45 828 \$		52 277 \$		113,9	
2013	46 902 \$		53 107 \$		115,8	
2014	48 105 \$		53 719 \$		117,1	
2015	49 047 \$		54 199 \$		118,1	
2016	49 642 \$		54 464 \$		118,7	
2017	50 833 \$		55 199 \$		120,3	
2018	51 807 \$		55 341 \$		120,6	
2019	53 339 \$		55 810 \$		121,6	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	55 746 \$	55 146 \$	57 845 \$	57 222 \$	126,1	124,7
Estimations						
2021	56 317 \$		56 317 \$		122,7	
2022	63 178 \$	60 978 \$	59 155 \$	57 096 \$	128,9	124,4
2023 sans la baisse d'impôt	63 834 \$		57 637 \$		125,6	
2023 avec la baisse d'impôt	64 101 \$		57 878 \$		126,2	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

Couples âgés de 75 ans et plus

Le revenu disponible médian des couples âgés de 75 ans et plus est passé de 35 065 \$ à 58 553 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, il croît sur la même période de 50 438 \$ à 61 265 \$. Sur la base indiciaire, on passe de 100 en 2000 à 121,5 en 2019, indiquant une hausse réelle du pouvoir d'achat de 22 %. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, le pouvoir d'achat se serait pratiquement maintenu. Une légère baisse est constatée en 2021, suivie d'une hausse en 2022, grâce aux mesures ponctuelles, à la bonification du soutien des aînés et de la PSV. Sans les mesures ponctuelles, l'indice aurait été stable autour de 121 de 2018 à 2022. Enfin, après les soubresauts des dernières années, l'indice en 2023 atteindrait 123,0, plus élevé qu'en 2019. La mise en place de la réduction d'impôt ne ferait qu'accroître cette hausse.

Tableau 12. Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 75 ans et plus, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	35 065 \$		50 438 \$		100,0	
2001	36 593 \$		51 454 \$		102,0	
2002	37 448 \$		51 603 \$		102,3	
2003	38 895 \$		52 290 \$		103,7	
2004	40 270 \$		53 102 \$		105,3	
2005	41 568 \$		53 583 \$		106,2	
2006	43 025 \$		54 543 \$		108,1	
2007	45 050 \$		56 231 \$		111,5	
2008	45 787 \$		55 984 \$		111,0	
2009	46 746 \$		56 804 \$		112,6	
2010	47 180 \$		56 632 \$		112,3	
2011	48 857 \$		56 910 \$		112,8	
2012	50 165 \$		57 225 \$		113,5	
2013	51 734 \$		58 578 \$		116,1	
2014	52 525 \$		58 654 \$		116,3	
2015	53 981 \$		59 652 \$		118,3	
2016	54 410 \$		59 695 \$		118,4	
2017	55 872 \$		60 671 \$		120,3	
2018	57 207 \$		61 109 \$		121,2	
2019	58 553 \$		61 265 \$		121,5	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	59 469 \$	58 869 \$	61 708 \$	61 085 \$	122,3	121,1
Estimations						
2021	60 847 \$		60 847 \$		120,6	
2022	67 369 \$	65 169 \$	63 080 \$	61 020 \$	125,1	121,0
2023 sans la baisse d'impôt	68 702 \$		62 033 \$		123,0	
2023 avec la baisse d'impôt	69 060 \$		62 356 \$		123,6	

Sources : Statistique Canada, BD/MSPS v. 29,0 et calculs des auteurs.

4. Évolution de l'indicateur du pouvoir d'achat au salaire minimum

La présente section s'intéresse à l'évolution du pouvoir d'achat par type de ménage non aîné, mais cette fois lorsqu'ils travaillent au salaire minimum à temps plein.

Personnes seules

Le revenu disponible des personnes seules travaillant à temps plein au salaire minimum passe de 11 674 \$ à 20 329 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible passe de 16 792 \$ à 21 271 \$, ou d'un indice de 100 en 2000 à 126,7 en 2019. Cela reflète une augmentation du pouvoir d'achat de 27 % entre 2000 et 2019. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, l'indice aurait été significativement haussé. Les mesures ponctuelles poussent l'indice à 135,0. Une relative stabilité est constatée en 2021. En 2022, sans les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie, l'indice se serait dégradé. La forte importance des mesures ponctuelles pour le coût de la vie à ce niveau de revenu a toutefois permis d'augmenter l'indice à 140,0. Malgré les soubresauts des dernières années, l'indice en 2023 est significativement supérieur à celui de 2019, à 132,8 contre 126,7. La réduction d'impôt promise augmenterait légèrement l'indice.

Tableau 13. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des personnes seules, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	11 674 \$		16 792 \$		100,0	
2005	13 245 \$		17 074 \$		101,7	
2010	16 353 \$		19 629 \$		116,9	
2015	18 256 \$		20 174 \$		120,1	
2019	20 329 \$		21 271 \$		126,7	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	21 847 \$	21 430 \$	22 670 \$	22 237 \$	135,0	132,4
2021	22 752 \$		22 752 \$		135,5	
2022	25 107 \$	23 498 \$	23 508 \$	22 002 \$	140,0	131,0
2023 sans la baisse d'impôt	24 699 \$		22 301 \$		132,8	
2023 avec la baisse d'impôt	24 760 \$		22 356 \$		133,1	

Sources : Calculs des auteurs.

Couples sans enfant

Le revenu disponible des couples sans enfant travaillant au salaire minimum passe de 22 060 \$ à 37 056 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible passe de 31 731 \$ à 38 772 \$, ou sur une base d'indice, de 100 à 122,2, reflétant une augmentation du pouvoir d'achat de 22 %. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, l'indice aurait été significativement haussé. Les mesures ponctuelles ne font que pousser l'indice à 131,7. L'indice poursuit sa hausse en 2021.

En 2022, on remarque que sans les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie, l'indice se serait dégradé. La forte importance des mesures a toutefois permis d'augmenter l'indice à 138,0. Leur absence en 2023 ramènerait toutefois l'indice à un niveau plus bas, soit 133, un niveau qui demeure toutefois significativement supérieur à celui de 2019 (122,2).

Tableau 14. **Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples sans enfant, Québec**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	22 060 \$		31 731 \$		100,0	
2005	24 787 \$		31 952 \$		100,7	
2010	30 264 \$		36 328 \$		114,5	
2015	33 560 \$		37 086 \$		116,9	
2019	37 056 \$		38 772 \$		122,2	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	40 259 \$	39 667 \$	41 775 \$	41 160 \$	131,7	129,7
2021	42 708 \$		42 708 \$		134,6	
2022	46 763 \$	44 125 \$	43 786 \$	41 316 \$	138,0	130,2
2023 sans la baisse d'impôt	46 679 \$		42 147 \$		132,8	
2023 avec la baisse d'impôt	46 840 \$		42 293 \$		133,3	

Source : Calculs des auteurs.

Couples avec enfants

Le revenu disponible des couples avec enfants travaillant au salaire minimum passe de 27 618 \$ à 54 844 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, il passe de 39 726 \$ à 57 384 \$, ou d'un indice de 100 à 144,5, une hausse 45 % du pouvoir d'achat. Rappelons que les résultats pour chacune des trois années de 2020 à 2022 sont influencés par des prestations ponctuelles. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, l'indice aurait été significativement haussé, les mesures ponctuelles ne font que l'augmenter davantage. L'indice diminue en 2021 ainsi qu'en 2022. La forte importance des mesures pour pallier la hausse du coût de vie a toutefois permis de stabiliser l'indice à 149,6. Malgré les soubresauts des dernières années, la comparaison montre une légère augmentation du pouvoir d'achat lorsqu'on compare le résultat de 2023 à ceux de 2019, avant la pandémie.

Tableau 15. **Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples avec enfants, Québec**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	27 618 \$		39 726 \$		100,0	
2005	34 866 \$		44 945 \$		113,1	
2010	41 958 \$		50 364 \$		126,8	
2015	45 864 \$		50 682 \$		127,6	
2019	54 844 \$		57 384 \$		144,5	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	59 159 \$	57 657 \$	61 386 \$	59 828 \$	154,5	150,6
2021	60 246 \$	59 046 \$	60 246 \$	59 046 \$	151,7	148,6
2022	63 463 \$	60 607 \$	59 422 \$	56 748 \$	149,6	142,9
2023 sans la baisse d'impôt	63 892 \$		57 689 \$		145,2	
2023 avec la baisse d'impôt	64 054 \$		57 836 \$		145,6	

Source : Calculs des auteurs.

Familles monoparentales

Le revenu disponible des familles monoparentales travaillant au salaire minimum passe de 16 911 \$ à 32 080 \$ entre 2000 et 2019. En dollars constants de 2021, le revenu disponible passe de 24 326 \$ à 33 566 \$. Sur la base indiciaire, on passe cette fois de 100 en 2000 à 138,0 en 2019, indiquant une augmentation du pouvoir d'achat de 38 % sur la période.

Les résultats pour chacune des trois années de 2020 à 2022 sont influencés par des prestations ponctuelles. Pour 2020, même sans mesures ponctuelles, l'indice aurait été significativement haussé, les mesures ponctuelles ne font qu'augmenter davantage l'indice à 152,8. Les mesures ponctuelles de 2021 permettent d'atténuer la baisse de l'indice. Il en va de même en 2022. Sans les mesures ponctuelles pour tenir compte du coût de la vie, l'indice se serait fortement dégradé. La forte importance des mesures a toutefois permis de minimiser sa réduction à 148. Enfin, malgré les soubresauts des dernières années, la comparaison montre une augmentation du pouvoir d'achat lorsqu'on compare le résultat de 2023 à la situation qui existait avant la pandémie en 2019.

Tableau 16. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des familles monoparentales, Québec

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	16 911 \$		24 326 \$		100,0	
2005	21 411 \$		27 600 \$		113,5	
2010	26 098 \$		31 326 \$		128,8	
2015	29 476 \$		32 573 \$		133,9	
2019	32 080 \$		33 566 \$		138,0	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	35 811 \$	34 764 \$	37 159 \$	36 073 \$	152,8	148,3
2021	36 664 \$	35 464 \$	36 664 \$	35 464 \$	150,7	145,8
2022	38 445 \$	36 683 \$	35 997 \$	34 347 \$	148,0	141,2
2023 sans la baisse d'impôt	38 688 \$		34 932 \$		143,6	
2023 avec la baisse d'impôt	38 749 \$		34 987 \$		143,8	

Sources : Calculs des auteurs.

Conclusion

L'inflation fait craindre une perte de pouvoir d'achat aux ménages. En effet, les travailleurs, par exemple, peuvent devoir absorber le choc négatif sur leur pouvoir d'achat lors des périodes de forte inflation, mais inversement, ils peuvent gagner en pouvoir d'achat lors des périodes de relative stabilité des prix, si l'augmentation des salaires dépasse celle des prix³¹. Afin de voir s'il y a une amélioration réelle du pouvoir d'achat, il faut tenir compte de l'évolution du revenu disponible en dollars constants, une fois neutralisés les effets de l'inflation. Sur cette base, le tableau 17 permet de confirmer une amélioration du pouvoir d'achat pour l'ensemble des situations de ménages pour la période allant de 2000 à 2019. La hausse la plus significative sur la période observée pour les situations au revenu disponible médian atteint 64 % pour la famille monoparentale. Même s'il y a aussi des hausses de pouvoir d'achat pour les ménages âgés, elles apparaissent en général plus modestes, notamment pour la personne seule âgée de 75 ans et plus. Les ménages travaillant au salaire minimum ont aussi vu leur pouvoir d'achat croître entre 2000 et 2019.

La présente analyse s'est également intéressée à l'évolution du pouvoir d'achat jusqu'en 2023 en regard de la situation qui existait avant la pandémie, en 2019. Les ménages travaillant au salaire minimum ont, dans leur ensemble, perçu une hausse de leur pouvoir d'achat entre 2019 et 2023. La hausse la plus importante atteint près de 9 % pour les couples sans enfant au salaire minimum. Dans le cas des ménages au revenu disponible médian, l'indice est plutôt stable (variation autour de $\pm 1,0$ %) pour cinq ménages analysés sur dix. Ce sont les ménages dont les membres sont âgés de 65 et 69 ans qui feraient face à des baisses plus importantes (-5,3 % et -2,7 %) où en période de forte inflation, la hausse des revenus de retraite est souvent inférieure à l'inflation. Les autres ménages âgés auraient des hausses de pouvoir d'achat entre 2019 et 2023 grâce, notamment à la bonification du soutien des aînés.

Tableau 17. **Évolution du pouvoir d'achat réel, Québec, 2000 à 2023**

Type de ménages	Variation 2000-2019	Variation 2019-2023
Situations au salaire minimum		
Personnes seules	+26,7 %	+4,8 %
Couples sans enfant	+22,2 %	+8,7 %
Couples avec enfants	+44,5 %	+0,5 %
Familles monoparentales	+38,0 %	+4,1 %
Situations au revenu disponible médian		
Personnes seules	+42,7 %	+1,1 %
Couples sans enfant	+38,4 %	-1,0 %
Couples avec enfants	+39,6 %	-1,3 %
Familles monoparentales	+64,4 %	+1,1 %
Personnes seules âgées entre 65 à 69 ans	+27,3 %	-5,3 %
Personnes seules âgées entre 70 à 74 ans	+18,4 %	+2,9 %
Personnes seules âgées de 75 ans et plus	+13,5 %	+6,1 %
Couples âgés entre 65 à 69 ans	+29,1 %	-2,7 %
Couples âgés entre 70 à 74 ans	+21,6 %	+3,3 %
Couples âgés de 75 ans et plus	+21,5 %	+1,3 %

³¹ Fonds monétaire international (2022). *World Economic Outlook: Countering the Cost-of-Living Crisis*, octobre 2022.

L'annexe 1 reprend les résultats du tableau 17 en utilisant l'IIP plutôt que l'IPC pour obtenir les résultats en dollars constants. Dans ce cas, l'évolution réelle du pouvoir d'achat montre une croissance plus grande entre 2000 et 2019 et les baisses observées entre 2023 par rapport à 2019 sont dans ce cas beaucoup moins importantes ou même éliminées.

L'analyse s'est aussi attardée à mesurer l'apport des mesures ponctuelles de soutien offertes par les gouvernements, notamment celles pour pallier la hausse du coût de la vie, versées en 2022. Rappelons que ces dernières se justifiait par une indexation insuffisante en 2022 et visaient à combler l'écart de coût dû à l'inflation supérieure à l'inflation dite « normale » ou l'inflation cible de la Banque du Canada, soit entre 1 % et 3 %. Ainsi, avec un taux d'inflation qui devrait être autour de 6,8 % en 2022, les mesures visaient essentiellement à aider à couvrir le coût supplémentaire lié à l'inflation excédentaire, soit 4,8 % (6,8 % - 2 %).

À titre illustratif, le tableau 18 présente une estimation de cet écart de coût pour les dépenses de consommation courante moyenne de ménages ayant des revenus similaires à celui des ménages analysés dans la présente étude. Par exemple, étant donné l'estimation des dépenses de consommation courante de la personne seule qui a un revenu similaire au revenu disponible médian (voir la première colonne du tableau 3), la hausse des dépenses due à l'inflation de 6,8 % serait plus élevée de 1 357 \$ que si les dépenses avaient crû à 2 %. Cette personne a reçu 1 437 \$ de mesures ponctuelles, soit 106 % de ce coût supplémentaire. Ainsi, la part compensée va de 29 % pour la famille monoparentale au revenu disponible médian (autour de 55 000 \$ en 2022) à 130 % pour la personne seule âgée de 75 ans et plus. Rappelons que sauf dans le cas de la mesures fédérales liées au crédit pour la TPS, la présence d'enfants ne faisait pas varier la valeur des mesures ponctuelles. Le tableau montre également que, selon les estimations des dépenses de consommation courantes, les parts compensées pour les familles au revenu disponible qui découlent d'un travail au salaire minimum à temps plein vont de 80 % à 121 %.

Tableau 18. **Estimation de la part du coût accru de la consommation courante moyenne des ménages compensés par les mesures ponctuelles des gouvernements, Québec, 2022**

	Écart du coût dû à l'inflation supérieure à 2 %	Valeurs mesures ponctuelles	Couverture du coût de l'inflation excédentaire par les mesures ponctuelles
Ménages au revenu disponible médian			
Seules non âgées	1 357 \$	1 437 \$	106 %
Couples sans enfants	4 433 \$	1 800 \$	41 %
Couples avec enfants	4 225 \$	1 800 \$	43 %
Familles monoparentales	3 051 \$	900 \$	29 %
Seules 65 à 74 ans	1 482 \$	1 609 \$	109 %
Seules 75 ans et plus	1 234 \$	1 609 \$	130 %
Couples 65 à 74 ans	2 629 \$	2 200 \$	84 %
Couples 75 ans et plus	2 634 \$	2 200 \$	84 %
Ménage au revenu disponible obtenu au salaire minimum à temps plein			
Seules non âgées	1 370 \$	1 609 \$	117 %
Couples sans enfants	2 184 \$	2 638 \$	121 %
Couples avec enfants	2 882 \$	2 856 \$	99 %
Familles monoparentales	2 195 \$	1 762 \$	80 %

Source : Calculs des auteurs et Statistique Canada (2022) Fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur les dépenses des ménages, 2019.

Enfin, le tableau 19 permet d'apprécier la pertinence et l'importance de l'application de ces mesures ponctuelles offertes en 2022 par les gouvernements du Québec et fédéral pour tenir compte de la hausse du coût de la vie

en relation avec le pouvoir d'achat. En l'absence de mesures ponctuelles, la quasi-totalité des situations de ménages observés aurait vu leur pouvoir d'achat diminué en 2022 par rapport à 2021. La bonification du crédit de soutien des aînés permet aux ménages de 70 ans et plus d'obtenir une augmentation de leur pouvoir d'achat avec ou sans les mesures ponctuelles. En tenant compte des celles-ci, il est possible de constater que seules cinq situations de ménage sur 14 connaissent toujours une réduction significative de leur pouvoir d'achat en 2022 par rapport à 2021. Les mesures ponctuelles ont permis d'augmenter le pouvoir d'achat de bon nombre de situations de ménage. Pour les ménages non âgés, la valeur monétaire des mesures est plus élevée en situation au salaire minimum qu'au revenu disponible médian, s'expliquant par un plus grand accès aux mesures compte tenu de leurs revenus. Du côté des seules situations au revenu disponible médian, la hausse est supérieure pour les ménages âgés, encore une fois, ils ont eu davantage accès aux mesures ponctuelles.

Tableau 19. **Variation du pouvoir d'achat réel en 2022 par rapport à 2021, en pourcentage, avec ou sans les mesures ponctuelles, Québec**

Type de ménage	Sans mesures ponctuelles	Avec mesures ponctuelles
Situations au salaire minimum		
Personnes seules	-3,3 %	+3,3 %
Couples sans enfant	-3,3 %	+2,5 %
Couples avec enfants	-5,8 %	-1,4 %
Familles monoparentales	-6,3 %	-1,8 %
Situations au revenu disponible médian		
Personnes seules	-3,1 %	+0,9 %
Couples sans enfant	-3,0 %	-1,0 %
Couples avec enfants	-3,7 %	-2,1 %
Familles monoparentales	-5,4 %	-3,9 %
Personnes seules aînées entre 65 à 69 ans	-3,1 %	+2,0 %
Personnes seules aînées entre 70 à 74 ans	+2,7 %	+8,3 %
Personnes seules aînées de 75 ans et plus	+3,4 %	+9,5 %
Couples aînés entre 65 à 69 ans	-2,3 %	-0,2 %
Couples aînés entre 70 à 74 ans	+1,4 %	+5,0 %
Couples aînés de 75 ans et plus	+0,3 %	+3,7 %

La projection de l'année 2023 révèle que l'indexation des régimes d'imposition prend le relais des mesures ponctuelles. Le décalage dans l'application de l'indexation annuelle des régimes d'imposition fait en sorte que contrairement à 2022, elle sera en 2023 supérieure à l'inflation projetée. Pour le régime fédéral, l'indexation en 2023 est de 6,3 % contre une inflation canadienne projetée de 3,5 %³². Pour le Québec, l'indexation est de 6,44 % contre une inflation projetée de 3,7 %.

Ainsi, de manière générale, l'analyse a montré que les montants ponctuels offerts entre 2020 et 2022, que ce soit pour la COVID-19 ou pour pallier la hausse du coût de la vie, ont permis de stabiliser la variation de l'indice du pouvoir d'achat durant ces années mouvementées. Avec les soubresauts durant ces années, les résultats

³² Gouvernement du Canada (2022), *Énoncé économique de l'automne 2022*, ministère des Finances du Canada, p 53.

permettent également de comprendre les réactions d'inquiétudes des ménages et confirment la nécessité des actions, notamment de la Banque du Canada, visant à ramener le taux d'inflation dans la cible souhaitée.

Ainsi, de manière générale, l'analyse a montré que :

- le pouvoir d'achat a tendance à s'accroître au fil de temps, même si des années montrant des variations à la baisse peuvent survenir ;
- le pouvoir d'achat s'accroît plus vite pour les personnes actives, les salaires progressant généralement davantage que les revenus de pensions, une bonne part de ces derniers connaissant souvent une croissance limitée à l'inflation ;
- les montants ponctuels offerts de 2020 à 2022, que ce soit pour la COVID-19 ou pour pallier la hausse du coût de la vie, ont permis de stabiliser la variation de l'indice du pouvoir d'achat durant ces années mouvementées ;
- avec les soubresauts des dernières années, les résultats permettent également de comprendre les réactions d'inquiétudes des ménages et confirment la nécessité des actions, notamment de la Banque du Canada, visant à ramener le taux d'inflation dans la cible souhaitée.

Annexe 1 – L'indice implicite des prix de la consommation finale des ménages comme déflateur du revenu disponible

Comme indiqué précédemment, l'indice implicite des prix de la consommation finale des ménages (IIP) représenterait l'évolution des prix de la consommation « réelle » des ménages. Elle intègrerait donc en ce sens notamment les substitutions effectuées s'il y a lieu dans la consommation pour idéalement maintenir un niveau équivalent d'« utilité » ou « bien-être » de la consommation à un prix plus bas.

Ce déflateur subit des variations moins grandes en général que l'IPC, ce qui implique donc une inflation moins élevée. La conséquence sur l'indicateur de pouvoir d'achat, comme le montrent les tableaux qui suivent, est que les hausses de pouvoir d'achat constatées sont plus grandes tout comme les baisses constatées sont moins fortes lorsque l'indice en dollars constants est construit avec l'IIP plutôt que l'IPC³³.

Tableau A1-1. **Évolution du revenu disponible médian des personnes seules, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	16 207		21 450		100,0	
2001	17 388		22 641		105,5	
2002	18 021		23 012		107,3	
2003	18 741		23 583		109,9	
2004	19 547		24 218		112,9	
2005	20 158		24 570		114,5	
2006	20 752		25 023		116,7	
2007	21 792		26 025		121,3	
2008	22 280		26 274		122,5	
2009	22 457		26 455		123,3	
2010	22 847		26 635		124,2	
2011	23 579		26 958		125,7	
2012	24 667		27 750		129,4	
2013	25 392		28 199		131,5	
2014	25 679		28 075		130,9	
2015	26 475		28 749		134,0	
2016	27 492		29 682		138,4	
2017	28 862		30 894		144,0	
2018	30 271		32 006		149,2	
2019	31 787		33 081		154,2	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	34 065	33 775	35 191	34 892	164,1	162,7
Estimations						
2021	34 393		34 393		160,3	
2022	37 044	35 607	35 094	33 732	163,6	157,3
2023 sans baisse d'impôt	37 222		34 285		159,8	
2023 avec baisse d'impôt	37 517		34 556		161,1	

³³ Source de l'indice : Statistique Canada. Tableau 36-10-0223-01. Indices implicites de prix, produit intérieur brut, provinciaux et territoriaux.

Tableau A1-2. **Évolution du revenu disponible médian des couples sans enfant, Québec**
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	41 462		54 876		100,0	
2001	44 040		57 344		104,5	
2002	45 789		58 471		106,6	
2003	47 638		59 947		109,2	
2004	49 740		61 627		112,3	
2005	51 645		62 948		114,7	
2006	53 202		64 150		116,9	
2007	56 540		67 524		123,0	
2008	58 437		68 912		125,6	
2009	59 309		69 867		127,3	
2010	60 230		70 216		128,0	
2011	62 103		71 002		129,4	
2012	64 201		72 226		131,6	
2013	66 080		73 386		133,7	
2014	67 837		74 166		135,2	
2015	69 139		75 079		136,8	
2016	70 035		75 614		137,8	
2017	73 193		78 346		142,8	
2018	75 830		80 177		146,1	
2019	78 867		82 077		149,6	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	81 776		84 479		153,9	
Estimations						
2021	83 756		83 756		152,6	
2022	88 594	86 794	83 930	82 225	152,9	149,8
2023 sans baisse d'impôt	90 501		83 359		151,9	
2023 avec baisse d'impôt	91 403		84 190		153,4	

Tableau A1-3. **Évolution du revenu disponible médian des couples avec enfants, Québec**
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	49 685		65 760		100,0	
2001	53 534		69 706		106,0	
2002	54 520		69 620		105,9	
2003	56 032		70 510		107,2	
2004	58 110		71 998		109,5	
2005	60 991		74 339		113,0	
2006	63 915		77 068		117,2	
2007	67 869		81 054		123,3	
2008	70 138		82 710		125,8	
2009	71 531		84 264		128,1	
2010	71 987		83 923		127,6	
2011	73 699		84 260		128,1	
2012	75 620		85 073		129,4	
2013	77 017		85 532		130,1	
2014	79 806		87 251		132,7	
2015	80 825		87 768		133,5	
2016	85 404		92 207		140,2	
2017	87 014		93 141		141,6	
2018	90 285		95 461		145,2	
2019	95 355		99 236		150,9	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	99 307	98 707	102 590	101 970	156,0	155,1
Estimations						
2021	101 412	100 212	101 412	100 212	154,2	152,4
2022	106 053	104 253	100 470	98 764	152,8	150,2
2023 sans baisse d'impôt	109 075		100 468		152,8	
2023 avec baisse d'impôt	110 165		101 472		154,3	

Tableau A1-4. **Évolution du revenu disponible médian des familles monoparentales, Québec**
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	21 554		28 527		100,0	
2001	23 599		30 728		107,7	
2002	24 186		30 885		108,3	
2003	25 499		32 088		112,5	
2004	26 490		32 821		115,1	
2005	29 368		35 795		125,5	
2006	31 154		37 565		131,7	
2007	33 059		39 481		138,4	
2008	34 151		40 272		141,2	
2009	34 552		40 703		142,7	
2010	34 611		40 350		141,4	
2011	34 871		39 868		139,8	
2012	36 065		40 573		142,2	
2013	36 992		41 082		144,0	
2014	38 289		41 861		146,7	
2015	39 015		42 367		148,5	
2016	42 412		45 790		160,5	
2017	43 184		46 225		162,0	
2018	44 540		47 094		165,1	
2019	48 702		50 684		177,7	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	52 407	52 107	54 139	53 830	189,8	188,7
Estimations						
2021	53 920	52 720	53 920	52 720	189,0	184,8
2022	55 360	54 460	52 445	51 593	183,8	180,9
2023 sans baisse d'impôt	57 082		52 578		184,3	
2023 avec baisse d'impôt	57 557		53 015		185,8	

Tableau A1-5. **Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 65 à 69 ans, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	17 070		22 593		100,0	
2001	17 877		23 277		103,0	
2002	18 059		23 061		102,1	
2003	18 555		23 349		103,3	
2004	18 973		23 507		104,0	
2005	19 452		23 709		104,9	
2006	20 425		24 628		109,0	
2007	21 106		25 206		111,6	
2008	21 566		25 432		112,6	
2009	21 878		25 773		114,1	
2010	22 151		25 824		114,3	
2011	22 311		25 508		112,9	
2012	23 165		26 061		115,4	
2013	23 695		26 315		116,5	
2014	24 259		26 522		117,4	
2015	24 722		26 846		118,8	
2016	25 218		27 227		120,5	
2017	26 374		28 231		125,0	
2018	28 198		29 815		132,0	
2019	29 866		31 082		137,6	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	29 993	29 246	30 985	30 213	137,1	133,7
Estimations						
2021	29 853		29 853		132,1	
2022	32 509	30 900	30 797	29 273	136,3	129,6
2023 sans baisse d'impôt	32 778		30 191		133,6	
2023 avec baisse d'impôt	32 858		30 265		134,0	

Tableau A1-6. **Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 70 à 74 ans, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	16 505		21 845		100,0	
2001	17 309		22 538		103,2	
2002	17 621		22 501		103,0	
2003	18 074		22 744		104,1	
2004	18 387		22 781		104,3	
2005	18 885		23 018		105,4	
2006	19 741		23 803		109,0	
2007	20 437		24 407		111,7	
2008	20 894		24 639		112,8	
2009	21 358		25 160		115,2	
2010	21 639		25 227		115,5	
2011	22 075		25 238		115,5	
2012	22 967		25 838		118,3	
2013	23 414		26 003		119,0	
2014	23 920		26 152		119,7	
2015	24 302		26 390		120,8	
2016	24 577		26 535		121,5	
2017	25 061		26 826		122,8	
2018	25 696		27 169		124,4	
2019	26 854		27 947		127,9	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	27 126	26 379	28 023	27 251	128,3	124,7
Estimations						
2021	27 073		27 073		123,9	
2022	31 301	29 692	29 653	28 129	135,7	128,8
2023 sans baisse d'impôt	32 009		29 483		135,0	
2023 avec baisse d'impôt	32 043		29 514		135,1	

Tableau A1-7. **Évolution du revenu disponible médian des personnes seules âgées de 75 ans et plus, Québec (Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	15 809		20 924		100,0	
2001	16 488		21 469		102,6	
2002	16 634		21 241		101,5	
2003	17 099		21 517		102,8	
2004	17 431		21 597		103,2	
2005	17 828		21 730		103,9	
2006	18 592		22 418		107,1	
2007	19 174		22 899		109,4	
2008	19 597		23 110		110,4	
2009	19 818		23 346		111,6	
2010	20 018		23 337		111,5	
2011	20 375		23 295		111,3	
2012	21 288		23 949		114,5	
2013	21 619		24 009		114,7	
2014	22 023		24 078		115,1	
2015	22 437		24 365		116,4	
2016	22 631		24 434		116,8	
2017	22 964		24 581		117,5	
2018	23 731		25 092		119,9	
2019	24 668		25 672		122,7	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	24 923	23 998	25 747	24 791	123,1	118,5
Estimations						
2021	25 024		25 024		119,6	
2022	29 255	27 646	27 714	26 191	132,5	125,2
2023 sans baisse d'impôt	30 326		27 933		133,5	
2023 avec baisse d'impôt	<i>Aucun changement car aucun impôt du Québec à payer</i>					

Tableau A1-8 **Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 65 à 69 ans, Québec**
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000 =100	
2000	38 366		50 779		100,0	
2001	40 266		52 430		103,3	
2002	41 623		53 151		104,7	
2003	42 820		53 884		106,1	
2004	44 670		55 346		109,0	
2005	46 163		56 266		110,8	
2006	47 234		56 954		112,2	
2007	49 278		58 851		115,9	
2008	50 171		59 164		116,5	
2009	51 238		60 359		118,9	
2010	52 225		60 884		119,9	
2011	53 577		61 254		120,6	
2012	54 971		61 842		121,8	
2013	56 784		63 062		124,2	
2014	58 328		63 770		125,6	
2015	60 215		65 388		128,8	
2016	61 405		66 296		130,6	
2017	63 830		68 324		134,6	
2018	65 879		69 656		137,2	
2019	68 080		70 851		139,5	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	69 872	69 272	72 182	71 562	142,2	140,9
Estimations						
2021	70 886		70 886		139,6	
2022	75 536	73 928	71 559	70 035	140,9	137,9
2023 sans baisse d'impôt	76 777		70 718		139,3	
2023 avec baisse d'impôt	77 314		71 213		140,2	

Tableau A1-9. **Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 70 à 74 ans, Québec**
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	31 896		42 215		100,0	
2001	33 750		43 945		104,1	
2002	34 037		43 464		103,0	
2003	35 239		44 344		105,0	
2004	36 749		45 532		107,9	
2005	37 826		46 104		109,2	
2006	39 184		47 248		111,9	
2007	41 065		49 043		116,2	
2008	41 947		49 466		117,2	
2009	43 311		51 021		120,9	
2010	43 734		50 985		120,8	
2011	44 372		50 730		120,2	
2012	45 828		51 557		122,1	
2013	46 902		52 088		123,4	
2014	48 105		52 593		124,6	
2015	49 047		53 260		126,2	
2016	49 642		53 596		127,0	
2017	50 833		54 412		128,9	
2018	51 807		54 777		129,8	
2019	53 339		55 510		131,5	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	55 746	55 146	57 589	56 969	136,4	134,9
Estimations						
2021	56 317		56 317		133,4	
2022	63 178	60 978	59 852	57 768	141,8	136,8
2023 sans baisse d'impôt	63 834		58 797		139,3	
2023 avec baisse d'impôt	64 101		59 043		139,9	

Tableau A1-10. **Évolution du revenu disponible médian des couples âgés de 75 ans et plus, Québec**
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	35 065		46 410		100,0	
2001	36 593		47 647		102,7	
2002	37 448		47 820		103,0	
2003	38 895		48 945		105,5	
2004	40 270		49 894		107,5	
2005	41 568		50 665		109,2	
2006	43 025		51 879		111,8	
2007	45 050		53 802		115,9	
2008	45 787		53 994		116,3	
2009	46 746		55 067		118,7	
2010	47 180		55 003		118,5	
2011	48 857		55 858		120,4	
2012	50 165		56 436		121,6	
2013	51 734		57 454		123,8	
2014	52 525		57 425		123,7	
2015	53 981		58 618		126,3	
2016	54 410		58 744		126,6	
2017	55 872		59 806		128,9	
2018	57 207		60 487		130,3	
2019	58 553		60 936		131,3	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	59 469	58 869	61 435	60 815	132,4	131,0
Estimations						
2021	60 847		60 847		131,1	
2022	67 368	65 168	63 821	61 737	137,5	133,0
2023 sans baisse d'impôt	68 702		63 281		136,4	
2023 avec baisse d'impôt	69 060		63 610		137,1	

**Tableau A1-11. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des personnes seules, Québec
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	11 674		15 451		100,0	
2005	13 245		16 144		104,5	
2010	16 353		19 064		123,4	
2015	18 256		19 824		128,3	
2019	20 329		21 156		136,9	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	21 847	21 430	22 569	22 138	146,1	143,3
2021	22 752		22 752		147,3	
2022	25 107	23 498	23 785	22 261	153,9	144,1
2023 sans baisse d'impôt	24 699		22 750		147,2	
2023 avec baisse d'impôt	24 760		22 806		147,6	

**Tableau A1-12. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples sans enfant, Québec
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	22 060		29 197		100,0	
2005	24 787		30 211		103,5	
2010	30 264		35 282		120,8	
2015	33 560		36 443		124,8	
2019	37 056		38 564		132,1	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	40 259	39 667	41 590	40 978	142,4	140,4
2021	42 708		42 708		146,3	
2022	46 763	44 125	44 301	41 802	151,7	143,2
2023 sans baisse d'impôt	46 679		42 995		147,3	
2023 avec baisse d'impôt	46 840		43 144		147,8	

**Tableau A1-13. Évolution du revenu disponible au salaire minimum des couples avec enfants, Québec
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)**

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	27 618		36 553		100,0	
2005	34 866		42 497		116,3	
2010	41 958		48 915		133,8	
2015	45 864		49 804		136,3	
2019	54 844		57 076		156,1	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	59 159	57 657	61 115	59 563	167,2	163,0
2021	60 246	59 046	60 246	59 046	164,8	161,5
2022	63 463	60 607	60 121	57 416	164,5	157,1
2023 sans baisse d'impôt	63 892		58 850		161,0	
2023 avec baisse d'impôt	64 054		58 999		161,4	

Tableau A1-14. Évolution du revenu disponible médian des familles monoparentales, Québec
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Année	\$ courants		\$ constants de 2021			
			Valeur		Indice 2000=100	
2000	16 911		22 383		100,0	
2005	21 411		26 097		116,6	
2010	26 098		30 425		135,9	
2015	29 476		32 008		143,0	
2019	32 080		33 386		149,2	
Mesures ponctuelles	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
2020	35 811	34 764	36 995	35 913	165,3	160,4
2021	36 664	35 464	36 664	35 464	163,8	158,4
2022	38 445	36 683	36 421	34 752	162,7	155,3
2023 sans baisse d'impôt	38 688		35 635		159,2	
2023 avec baisse d'impôt	38 749		35 691		159,5	

Tableau A1-15. Évolution du pouvoir d'achat réel, Québec
(Déflateur = IIP de la consommation finale des ménages)

Type de ménages	Variation 2000-2019	Variation 2019-2023
Situations au salaire minimum		
Personnes seules	+36,9 %	+7,5 %
Couples sans enfant	+32,1%	+11,5 %
Couples avec enfants	+56,1 %	+3,1 %
Familles monoparentales	+49,2 %	+6,7 %
Situations au revenu disponible médian		
Personnes seules	+54,2 %	+3,6 %
Couples sans enfant	+49,6 %	+1,6 %
Couples avec enfants	+50,9 %	+1,2 %
Familles monoparentales	+77,7 %	+3,7 %
Personnes seules âgées entre 65 à 69 ans	+37,6 %	-2,9 %
Personnes seules âgées entre 70 à 74 ans	+27,9 %	+5,5 %
Personnes seules âgées de 75 ans et plus	+22,7 %	+8,8 %
Couples âgés entre 65 à 69 ans	+39,5 %	-0,2 %
Couples âgés entre 70 à 74 ans	+31,5 %	+5,9 %
Couples âgés de 75 ans et plus	+31,3 %	+3,8 %